

# COURRIER DE L'AVIVO

N°6

DÉCEMBRE 2022-  
JANVIER 2023  
CANTON DE VAUD

Association de défense et  
de détente de tous les retraités



*Joyeuses fêtes de fin d'année!*

# ILLUSTRATION DE COUVERTURE

**Robert Baeriswyl**

*Neige de Juriens.* Gramont, (détail) 2021  
Huile sur toile, 65 x 80 cm



## La nouvelle vie du peintre

La peinture de Robert Baeriswyl est singulière. Elle témoigne du feu sacré de la vieillesse, du fait qu'il n'y a pas d'âge pour commencer une carrière de peintre.

D'origine fribourgeoise, né à Rolle en 1931, il grandit dans une famille nombreuse de 12 enfants, aux conditions de vie très modestes : le père travaille à la Verrerie de St-Prex, tandis que la mère s'occupe du ménage tout en étant submergée par tout ce qu'il y avait à faire. La famille vit dans une grande pauvreté, la nourriture est très simple, l'entretien des vêtements peine à suivre et les vacances sont quasiment inexistantes. Cependant, malgré des conditions de vie matérielle très frustes, Robert Baeriswyl garde le souvenir d'une vie sociale intense et joyeuse : musique et chant scandent l'ordinaire et soudent les liens autour d'une grande solidarité familiale. Le sport, le théâtre et les jeux aquatiques, dans le lac tout proche, meublent le temps libre d'une enfance enchantée. Après sa scolarité, il commence un apprentissage de peintre en bâtiment et obtient son CFC en 1952, tout en poursuivant son métier quelques années. Il se tourne ensuite vers d'autres activités comme mécanicien-dentiste, carrossier ou manoeuvre sur les chantiers, avant de terminer sa carrière comme employé chez Maillefer à Renens.

Il devient municipal de la commune de Romainmôtier en 1994, où il habite.

À septante ans, la jeunesse de l'apprenti peintre refait surface, lui qui en connaissait un bout sur le maniement de la couleur et des pinceaux. Il se met à la peinture artistique sur le tard et en autodidacte : il visite des expositions, lit beaucoup et dévore des traités de peinture dont il reproduit méthodiquement les différentes techniques, jusqu'à ce que la magie opère et déclenche en lui un profond besoin de peindre. Les impressionnistes, d'Alfred Sisley à Claude Monnet, en passant par Gustave Courbet, commencent à hanter ses journées. Depuis sa retraite, pendant presque dix ans, il arpente les routes avec son vélo comme s'il allait chercher quelque chose en soi. Il pédale jusqu'à l'épuisement. Sans le savoir, un peu comme Gustave Roux qui faisait de longues marches jusqu'à se placer dans un état d'esprit et de réceptivité extrême, l'illumination opère enfin un jour de sa septantième année : un désir irrépissable de peindre, de reproduire sur ses toiles en atelier la beauté des paysages, de redonner à la lumière de ces peintures la force du souvenir de ces instants de bonheur où le monde apparaît sous un visage particulièrement attirant et inédit.

Il n'y a aucun doute, Robert Baeriswyl a bien commencé très tôt à peindre dans sa tête, mais il a fallu attendre l'âge de septante ans pour que la peinture devienne pour lui une évidence et se dévoile comme un nouvel horizon de ce qui sommeillait en lui depuis si longtemps. Cela fait maintenant vingt ans, il expose dans les galeries ses nombreuses peintures et rencontre du succès.

■ Patrick Ernst

Entretien avec Robert Baeriswyl, réalisé le 3 novembre 2004 par Pierre Jeanneret, en accès sur le site de la Ville de Lausanne. Portrait d'un militant <https://www.dartfish.tv>.

# SOMMAIRE

---

Billet du Président	5
Appels de l'AVIVO	7
Santé : Communiqué du Médecin cantonal	8
Nouvelles de la Fares	9
Les brèves	10
Libre opinion	13
Regards sur... : Flexibilité de la retraite	14
AVS21	18
Charlotte et Gaston : La pluie	24
Coup de projecteur	26
Hommage à Michel Bühler	34
Avec nos sections	39
Va et découvre ton pays : L'église d'Assens	44
Voyage : Un petit bout de Provence	46
Solidarité	49
À lire et à relire	50
Histoire : Marlene Dietrich	56
Réflexion	58
Poème : Mare Nostrum - Anne Bregani	60
Jeu-concours	63

**Prochain délai de rédaction : 10 janvier 2023**

---

## PUBLICITÉ

# BILLET DU PRÉSIDENT



■ Raymond Durussel

## AVS : il s'en est fallu de peu

L'après-midi du 25 septembre, les résultats des votes des cantons tombaient et le OUI l'emportait assez systématiquement. Les résultats de la Suisse occidentale et surtout (en termes de voix) de Vaud et Genève (plusieurs dizaines de milliers de NON de majorité) faisaient tout à coup basculer le résultat, Berne avec seulement deux mille OUI de majorité laissait tous les espoirs... 30 000 NON d'avance. Zurich devait doucher cet espoir, si la ville votait de manière équilibrée, la campagne amenait 60 000 OUI et faisait rebasculer le vote. Espoir d'un instant, mais pas de déception, après un mois de sondages très pessimistes. La Suisse occidentale, avec Bâle-Ville, Soleure et Schaffhouse, montrait ainsi que, 60 ans après le droit de vote des femmes dans le canton de Vaud, les romandes et romands restaient le fer de lance des droits de la femme !

### Le double langage de Pro Senectute

Très discrète en Suisse romande, Pro Senectute avait dès le 29 juin publié une prise de position politique pour le OUI<sup>1</sup>. Cette imposante organisation (270 millions de chiffre d'affaires, dont plus de 110 par le fond AVS et 125 par ses « clients » comme elle le dit elle-même) a donc mené campagne, surtout en Suisse allemande et on peut estimer que le passage à la télévision d'Eveline Widmer-Schlumpf, présentée comme ancienne Conseillère

fédérale et Présidente de Pro Senectute, et qui a martelé plusieurs fois son engagement pour le OUI pèse bien quelque 30 000 voix. Les femmes jugeront comment qualifier cette attitude quand on sait que Madame Schlumpf a pris sa retraite à moins de 60 ans et bénéficie d'une confortable retraite de Conseillère fédérale.

« Faites comme je dis,  
mais pas comme je fais ».

Nous ne disons pas que Pro Senectute ne doit pas faire de politique, mais lorsque nous leur demandons un appui à l'initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS, il ne faut plus qu'ils nous répondent : « nous sommes politiquement neutres ». Dire OUI à AVS 21 pour PRO SEN c'est être neutre, dire NON à AVS 21 pour l'AVIVO c'est faire de la propagande? Cherchez l'erreur...

---

<sup>1</sup> Prise de position AVS 21. *Renforcer et assurer la rente AVS. OUI à la retraite 65/65*. Document Pro Senectute du 22 juin 2022, 12 pages.

# APPELS DE L'AVIVO

---

## Appel aux bénévoles pour la permanence téléphonique

### Appel aux bénévoles - AVIVO Vaud

L'AVIVO Vaud recherche des personnes bénévoles pour assurer la permanence téléphonique pour l'action impôt 2023 dès la mi-janvier jusqu'à la fin mai 2023.

Le bénévolat à notre bureau de Lausanne consiste principalement à répondre au téléphone, à fixer des rendez-vous pour nos permanences impôts et à donner des renseignements sur l'action impôt aux personnes qui nous contactent.

Nous recherchons des personnes qui soient disponibles le lundi après-midi, mardi matin ou jeudi après-midi.

Si vous éprouvez de l'intérêt pour le contact humain et avez envie de donner quelques heures de votre temps à notre association, nous serions ravies de vous accueillir dans notre équipe.

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez vous adresser à :

Romina Seminario, Sylviane Bauknecht ou Magali Moser.

AVIVO Vaud, Place Chauderon 3, 1003 Lausanne, au 021 320 53 93 et à l'adresse [info@avivo-vaud.ch](mailto:info@avivo-vaud.ch).

### Prise de rendez-vous - Section de Morges

L'AVIVO Vaud recherche des personnes bénévoles pour assurer la prise de rendez-vous téléphonique pour l'action impôt de début février à fin mai 2023.

Ce bénévolat consiste à répondre au téléphone, à fixer les rendez-vous pour les permanences impôt de Morges et St-Prex et à communiquer des informations aux personnes qui nous contactent.

Cet engagement bénévole se fait à domicile avec un téléphone portable fourni par la section de Morges.

Nous recherchons des personnes qui habitent à Morges ou à proximité et qui soient disponibles les lundis et mardis matin.

Si vous éprouvez de l'intérêt pour le contact humain et avez envie de donner quelques heures de votre temps à notre association, la section de Morges serait ravie de vous accueillir au sein de son équipe de téléphoniste.

Pour tout renseignement et inscriptions, vous pouvez vous adresser à :

M. Eric Voruz, président de la section de Morges au 079 213 26 17 ou à Madame Nuria Inglin au 079 233 35 29 ou à l'adresse courriel : [avivo.morges@gmail.com](mailto:avivo.morges@gmail.com).

## Communiqué du Médecin cantonal



- Dr Karim Boubaker  
Médecin cantonal  
Vaud

### Covid 19

#### **Le Médecin cantonal invite les personnes de plus de 65 ans à recevoir une dose de rappel.**

La population est très bien protégée contre le Covid-19. Une étude récente montre que 98 % des Vaudoises et des Vaudois ont des anticorps : ils ont une protection naturelle contre les formes graves de la maladie parce qu'ils l'ont attrapée, ou sont protégés grâce à la vaccination.

C'est une excellente nouvelle et c'est grâce à cela qu'actuellement, il y a très peu de personnes hospitalisées aux soins intensifs à cause du Covid. Cela permet aux autorités sanitaires d'aborder l'automne avec sérénité.

Mais il est important de savoir que la protection contre la maladie, c'est-à-dire les anticorps, baisse avec les mois, et que chez les personnes de plus de 65 ans, elle baisse encore plus vite.

Si cela fait plus de 4 mois que vous avez reçu votre dernière dose et que vous n'avez pas eu le Covid depuis cette vaccination, vous n'êtes plus aussi protégé qu'il le faudrait. Je vous recommande vivement dans ce cas d'aller dans un centre ou une pharmacie vous faire injecter un rappel. Cela prolongera votre protection contre les formes graves de la maladie, vous évitera une hospitalisation et vous permettra de voir venir l'hiver avec confiance. Vous pouvez appeler notre hotline vaccination au **058 715 11 00** pour prendre rendez-vous à l'heure et sur le lieu qui vous conviennent le mieux, ou choisir directement sur le site **[www.coronavax.ch](http://www.coronavax.ch)**.

Faites-le dès aujourd'hui et n'oubliez pas la vaccination contre la grippe : les deux peuvent se faire à la suite, pas besoin d'attendre 10 ou 15 jours.

# NOUVELLES DE LA FARES

## Assemblée des délégués de la FARES



L'assemblée des délégués de la FARES s'est tenue à Berne le 28 octobre 2022 avec une importante participation.

Elle lui a permis de présenter son étude sur le grand âge (80 ans et +) avec la participation de son auteure, la sociologue Anna Borkowsky. Cette étude met en évidence plusieurs aspects intéressants du grand âge.

Elle a aussi permis d'accepter de manière unanime la résolution suivante à propos de la baisse des rentes LPP :

**Une baisse des rentes de la LPP est fermement refusée par la FARES. La proposition de la commission du Conseil des États pour « assainir » la LPP est inacceptable.**

**La commission reste, malgré les promesses formelles faites lors de la campagne sur AVS21 totalement en retrait de ce qui a été promis.**

**Nous continuons à penser que la proposition de compromis des partenaires sociaux que le Conseil fédéral a appuyée, est une solution constructive et qu'il faut en tenir compte de manière conséquente. Enfin, nous exigeons pour tous des rentes suffisantes pour vivre, comme cela est prévu dans la Constitution depuis des dizaines d'années.**

Il semble bien que le résultat serré de la votation sur AVS21 ne suffit pas pour faire les bons choix. Depuis des décennies les rentes de deuxième pilier des caisses de pension et des assurances s'amenuisent. Le taux de conversion doit baisser de 6,8 % à 6 % sans aucune compensation.

Pour un salaire annuel de 25000.- les cotisations à la charge des assurés passent

à 8 % soit de 160 à 250.- par mois pour obtenir au final une rente d'à peine 500.-. Cumulés avec les rentes AVS (comprises dès le 1.01.2023 entre 1225.- pour la rente minimale et 2450.- pour la rente maximale), cela ne permet pas une vie normale après des années de dur labeur.

L'étude de Pro Senectute sur la « pauvreté des personnes âgées » montre clairement qu'environ 200000 personnes âgées doivent vivre avec un revenu en dessous de la limite de la pauvreté.

C'est de l'ironie mal placée de dire que ces lacunes peuvent être compensées par la fortune personnelle. Des gens qui ont travaillé toute leur vie et ont obtenu un salaire modeste tout juste suffisant pour vivre, peuvent être heureux de n'avoir pas accumulé de dettes.

**La pauvreté dans un pays riche comme la Suisse n'a pas disparu.**

**La FARES exige donc du Parlement qu'il s'efforce, lors de la révision de la LPP, de faire que les rentes futures permettent à tous les bénéficiaires d'avoir une vie digne.**

Pour plus d'information :

Bea Heim, Co-Présidente, 079 790 52 03.

## Vasos-Fares

La Fédération des Associations de retraités et de l'entraide en Suisse, a publié sur son site un questionnaire sur les conditions de vie des personnes de plus de 80 ans. Ces personnes vivent souvent dans un ménage privé, s'en sortent financièrement et beaucoup d'entre elles fournissent des prestations bénévoles : on parle bien là de gens de plus de 80 ans. Cependant ce groupe d'âge n'apparaît que rarement dans le discours officiel : il est nécessaire que la société se rapproche de ce groupe d'âge.

Plus de 450 000 personnes ont 80 ans et plus. Ce nombre a doublé dans les 30 dernières années. Mais dans la perception officielle, ce groupe d'âge est à peine présent. Quand on en parle, c'est presque toujours en rapport avec la politique de la santé. Cela serait dû au fait que la société n'attend rien d'eux. Ce qui est injustifié estime la FARES.

Pour la FARES, l'enquête révèle que la politique doit s'engager pas seulement pour le grand âge, mais avec le grand âge, comme le souligne Bea Heim. Toutes les catégories d'âge et ainsi les plus âgés doivent être associés aux processus politiques et ne doivent pas être tenus à l'écart des administrations. Ces personnes doivent être mieux soutenues en facilitant l'accès aux prestations complémentaires et en combattant les discriminations.

## Préparons l'après AVS 21

Au lendemain de l'acceptation sur le fil de l'élévation de l'âge de la retraite des femmes dès 2024, les femmes ont fait entendre leur voix. Le « oui » du peuple suisse constitue « un grand pas en arrière en matière d'égalité », ont-elles dénoncé.

Il n'est pas antidémocratique de manifester contre un résultat de votation, disent-elles, ce qui est antidémocratique, c'est plutôt que

l'égalité inscrite depuis quarante ans dans la Constitution ne soit toujours pas appliquée.

L'action de protestation du lendemain de la votation vise à dénoncer ces « hommes blancs, riches et âgés » qui ont décidé que les femmes devaient travailler plus longtemps. Les femmes portent cette société gratuitement et les politiques l'ont visiblement oublié. De nombreuses personnes ont exprimé leur mécontentement en signant en ligne la « Déclaration du 25 septembre », lancée par l'Union syndicale suisse (USS) et déposée le 13 octobre avec 160 000 signatures. En Suisse allemande particulièrement, les partis de droite et les milieux économiques n'ont pas arrêté de dire qu'ils reconnaissent le problème des inégalités, mais que celui-ci devait être résolu par d'autres moyens. On attend maintenant qu'ils tiennent parole.

## La hausse des primes d'assurance maladie fait mal

C'est une nouvelle qui n'aura surpris personne : les primes d'assurance maladie 2023 augmenteront de 6,6 % en moyenne. Alors que l'inflation est à plus de 3 % et que les salaires réels ont baissé, cette hausse va encore grever le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes.

Les dépenses de santé augmentent chaque année : la population, elle aussi, augmente et vieillit, et les progrès médico-techniques par ailleurs bienvenus, y participent aussi. Le véritable problème est moins lié aux coûts de la santé qu'à l'inégale répartition de la facture, via les primes par tête.

Une caisse unique et publique, des cotisations proportionnelles aux salaires comme pour toute assurance sociale digne de ce nom, le contrôle démocratique des prix des médicaments, des investissements massifs en matière de prévention, ce sont des mesures

qui permettraient d'instaurer un système de santé à la fois juste et efficace. La santé est un droit, pas un privilège !

## Réseau ferroviaire romand

Le Canton et la Ville de Lausanne demandent plus d'ambitions pour le rail et le nœud ferroviaire de Lausanne. Le Conseil d'État vaudois et la Municipalité de Lausanne s'inquiètent du manque d'ambition de la Confédération pour mettre à niveau le réseau ferroviaire romand, en particulier sur



l'axe stratégique Genève-Lausanne-Berne. Des mesures infrastructurelles urgentes sont réclamées pour réduire le temps de parcours entre Lausanne, Fribourg et Berne, ainsi que la réalisation d'un nouveau tronçon en tunnel à double voie entre Morges et Perroy, première étape d'une nouvelle ligne entre Lausanne et Genève.

## Le chantier de la gare de Lausanne a déjà pratiquement dix ans de retard

La RTS nous informe que le cœur du chantier d'agrandissement de la gare de Lausanne ne débutera pas comme prévu en fin d'année.

L'Office fédéral des transports (OFT) a des doutes sur la statique du projet et demande des études complémentaires aux CFF. Le canton et la ville sont fâchés.

Aux abords de la gare, depuis plusieurs mois, des palissades de chantier sont en place, mais derrière elles, aucune activité. Le cœur des travaux de modernisation de ce nœud ferroviaire n'a pas pu commencer, faute d'autorisations. Celles-ci devaient arriver avant la fin de l'année, mais ce ne sera finalement pas le cas. L'OFT pointe du doigt des « manquements techniques » et estime

que les plans et calculs soumis par les CFF ne permettent pas de démontrer que la structure de la nouvelle gare « sera statiquement sûre ».

À la suite de ces demandes, les CFF ont mandaté un nouvel expert externe qui

a soulevé « un certain nombre d'éléments qui nécessitent un approfondissement et des études complémentaires ».

## Carte journalière Duo Mobilis : à deux dans les transports publics pour le prix d'un

La campagne de promotion vaudoisiers, pilotée par le Canton de Vaud et la communauté tarifaire vaudoise Mobilis, souhaite encourager les Vaudoises et Vaudois à utiliser les transports publics pour leurs loisirs. Ainsi, du 15 octobre 2022 au 28 février 2023, la nouvelle offre « Carte DUO Mobilis » permettra à deux personnes de circuler

## LES BRÈVES

librement sur l'ensemble des zones tarifaires Mobilis durant une journée pour la somme de 39 francs.

Elle est valable sans restriction les jours de semaine, les week-ends et jours fériés. Cette carte ne peut pas être utilisée par des personnes voyageant seules.

### Naturalisation de la troisième génération

Le Conseil d'État indique que le taux de naturalisations facilitées de la troisième génération est faible dans le canton et qu'il n'est pas aisé d'en expliquer précisément les raisons dans la mesure où cette procédure est purement fédérale. Il est vraisemblable selon lui que la difficulté de retrouver des preuves formelles de la présence en Suisse de la famille sur trois générations induise une préférence pour la procédure ordinaire allégée de la part de jeunes né-e-s en Suisse et/ou qui y ont effectué leur scolarité. Le Conseil d'État rappelle par ailleurs que la disposition fédérale transitoire permettant aux personnes étrangères de troisième génération âgées de plus de 25 ans de déposer une demande de naturalisation facilitée prend fin le 15 février 2023.

### LPP : le taux d'intérêt minimal reste à 1 %

Le taux d'intérêt minimal appliqué dans la prévoyance professionnelle restera fixé à 1 % l'année prochaine, a décidé le Conseil fédéral. Ce taux détermine l'intérêt minimal auquel doivent être rémunérés les avoirs de vieillesse du régime obligatoire conformément à la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

### Primes d'assurance maladie impayées

Le Conseil fédéral a envoyé en consultation une modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) qui règle les dispositions concernant les primes d'assurance-maladie obligatoire impayées.

Il s'agit notamment de déléguer au Département fédéral de l'intérieur (DFI) la compétence de régler les frais de rappel et de sommation des assureurs. L'objectif est aussi de préciser les modalités de reprise des actes de défaut de biens par les cantons pour permettre aux cantons de se faire céder par les assureurs les actes de défaut de biens pour les primes impayées. Les mineurs ne pourront par ailleurs plus être poursuivis pour les primes non payées par leurs parents. En outre, les assureurs ne pourront pas engager contre le même assuré plus de deux procédures de poursuite par année.

Ces changements permettront aux assurés, parmi d'autres, le rachat de leurs dettes.

### Majoration de 30 francs de la rente minimale AVS/AI

Les rentes AVS/AI seront adaptées à l'évolution des prix et des salaires et seront relevées de 2,5 % au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le montant de la rente minimale AVS/AI passera de 1195 à 1225 francs par mois et celui de la rente maximale, de 2390 à 2450 francs (pour une durée de cotisation complète). Le montant de la cotisation minimale AVS/AI/APG pour les indépendants et les personnes sans activité lucrative passera de 503 à 514 francs par an. Parallèlement, des adaptations seront apportées pour les cotisations et pour les prestations complémentaires.

▪ Andrea Eggli

## La débâcle des retraites, un film en plusieurs épisodes

Après l'acceptation de la réforme de l'AVS, le 25 septembre dernier, l'attention se porte désormais sur celles du deuxième pilier. Rappelons que la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) avait été rendue obligatoire en 1985, après plus d'une décennie de gestation complexe. Son organisation laissait une grande marge de manœuvre aux institutions financières privées.

Des décennies durant, ce mode de prévoyance par capitalisation a été largement présenté, comme le plus solide et le plus performant, par rapport au premier pilier fonctionnant sur un mode de répartition.

La solidité du financement de l'AVS faisait régulièrement l'objet de critiques, notamment en raison de l'évolution démographique. Dans cette perspective, le déséquilibre croissant entre cotisants et bénéficiaires menaçait à terme tout l'édifice. Curieusement, cet argument n'était pas repris dans les commentaires à propos du deuxième pilier, pourtant lui aussi concerné.

Les premières mises en question et les doutes feront leur apparition au début du XXI<sup>e</sup> siècle. En 2002, un premier coup de semonce est lancé au Parlement fédéral, avec plusieurs interpellations à propos de la répartition de la plus-value réalisée par les caisses de pension sur les fonds placés. Les questions posées se focalisaient sur l'attribution des montants excédant la rétribution au taux minimal fixé, soit une somme cumulée, estimée à quelque 20 milliards de francs. Les autorités fédérales comme l'administration chargée de la surveillance n'étaient pas en mesure de fournir d'informations sur le destin de cet argent. La Commission du contrôle parlementaire fédéral avait eu recours à des mots bien inhabituels pour qualifier cette situation, parlant d'*opacité*,

d'*inintelligibilité*, d'*appréciation largement subjective*<sup>1</sup>.

Par la suite, la loi a été remaniée en instaurant des règles un peu plus claires sur la répartition des excédents et en soumettant les caisses de pension au contrôle de l'Autorité de surveillance indépendante des marchés financiers suisses (FINMA).



Aujourd'hui apparaissent de nouvelles critiques à propos de la manière dont les montants gigantesques de la prévoyance professionnelle sont gérés. Un livre publié récemment<sup>2</sup> attire l'attention sur certaines

pratiques pour le moins discutables dans la gestion de nos avoirs retraite. Les auteurs ciblent les frais, comptabilisés par les établissements financiers responsables, qui se monteraient à quelque 20 milliards par année. Les auteurs interrogent la stratégie appliquée dans la gestion de fortune, en particulier pour savoir si les frais sont justifiés. Leur constat est édifiant puisque, selon eux, à partir de la simple évolution du cours des actions depuis 1985, la fortune aurait dû être supérieure de 200 milliards à ce qu'elle est aujourd'hui et cela sans prise de risque plus élevée. Les frais continuent à augmenter, alors que les rentes diminuent. Révoltant!

■ René Knüsel

<sup>1</sup> Expressions extraites du Rapport du Contrôle parlementaire de l'administration : *Le calcul et la répartition des excédents dans le domaine de la prévoyance professionnelles*, 13 mai 2004, p. 1. Voir aussi le film *Le Protokoll*, RTS télévision 26.10.2022 et Histoire vivante, Play-RTS du 24 au 28 octobre 2022.

<sup>2</sup> Danny Schlumpf et Mario Nottaris, *Wie Politik und Finanzindustrie unsere Vorsorge verspielen*, Rotpunktverlag, 2022.

## Flexibilité de la retraite

### Anticipation et ajournement de la retraite

Nous avons volontairement attendu les résultats de la votation du 25 septembre dernier pour aborder les conditions légales d'une retraite anticipée ou de son ajournement. En effet, le projet de réforme AVS21 comprenait un volet « Flexibilité de la retraite » non négligeable. Volet, d'ailleurs, que les partisans de la réforme ont fréquemment mis en avant pour vendre le projet. La réforme adoptée par le peuple, voyons à quelles conditions les futurs-es retraités-es pourront dorénavant prendre une retraite anticipée ou au contraire l'ajourner.

La possibilité de prendre une retraite anticipée ou de continuer une activité lucrative après l'âge de la retraite, sans toucher sa rente, figurait déjà dans la loi sur l'AVS. Certes, avec assez peu de flexibilité. Les mesures comprises dans la réforme AVS21 apportent effectivement une plus grande flexibilité. Mais ce que voulaient et ont obtenu le Conseil fédéral et le Parlement est un encouragement plus important à travailler au-delà de 65 ans. En revanche, les mesures adoptées ne rendent guère plus accessible aux faibles et moyens revenus l'option d'une retraite anticipée.

### Voyons les principales mesures adoptées et appliquées, en principe, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024

La grande affaire d'AVS21 a été l'âge de référence de la retraite à 65 ans tant pour les femmes que pour les hommes. Cet alignement accepté, les conditions d'anticipation ou d'ajournement de la retraite deviennent donc identiques pour les hommes et les femmes.

Sur les limites d'âge de la retraite anticipée ou ajournée rien de nouveau. Toujours 63 ans pour la retraite anticipée et 70 ans pour l'ajournement. Toutefois, les femmes de la génération transitoire, soit celles nées entre 1961 et 1969, pourront toujours, si elles le

désirent et en ont les moyens, anticiper leur rente à 62 ans. Relevons que le Conseil fédéral dans son projet proposait la possibilité de trois ans de retraite anticipée pour tous, soit depuis 62 ans, ce que le Parlement a refusé.

Comme dans le régime actuel, une rente anticipée ne prive pas la personne concernée de ses droits aux prestations complémentaires, si elle répond aux conditions d'octroi.

### Flexibilité, mensualisation, retraite partielle

La flexibilité se concrétise particulièrement dans la mensualisation et la possibilité de la retraite partielle. Actuellement, la loi autorise la retraite anticipée d'une année ou de deux années entières et l'ajournement minimum d'un an, puis mois après mois jusqu'à 70 ans.

La mensualisation de l'anticipation et de l'ajournement de la rente permet de décider de prendre sa retraite pour n'importe quel mois entre 63 ans et 70 ans. Par exemple, une personne assurée peut décider de percevoir sa rente à 64 ans et 4 mois. Sa rente sera alors réduite par mois anticipé. Une autre de l'ajourner à 67 ans et 6 mois, elle percevra alors un supplément correspondant pour tous les mois supplémentaires à ses 65 ans.

La retraite partielle signifie la possibilité d'un passage progressif de la vie active à la retraite avec la possibilité **d'anticiper et/ou d'ajourner une partie seulement de la rente**. Cela permet par exemple de réduire le temps de travail et de compenser le revenu perdu par une partie de rente AVS. Toutefois, l'anticipation ou l'ajournement d'une partie de la rente ne peut être inférieur à 20 % et supérieur à 80 %.

Le pourcentage de rente pourra être augmenté une fois, après quoi la partie de rente restante devra être prise entièrement. Dans les exemples suivants : lorsque l'assuré-e décide de prendre une retraite partielle avec un premier taux de rente, il s'agit de la situation de départ de rente partielle. Puis conformément à son droit,

l'assuré-e peut augmenter une fois ce taux de rente, mais par la suite, ce taux ne pourra plus être modifié d'ici sa retraite complète.

**Exemple :** Mme X, à 63 ans, réduit son taux d'activité et demande une rente anticipée de 20 % de la rente à laquelle elle a droit. À 64 ans et 4 mois, elle diminue encore son temps de travail et demande 60 % de rente anticipée. À 65 ans, elle prend la rente entière.

Même situation en cas d'ajournement : le pourcentage de rente perçu pourra être relevé une fois, après quoi le reste de la rente devra être pris entièrement.

**Exemple :** M. Y, 65 ans, continue de travailler à temps partiel, mais demande 50 % de la rente ajournée. À 67 ans, il demande 20 % de la rente ajournée. À 70 ans, il perçoit la rente entière.

Le nouveau droit permet même de combiner anticipation et ajournement. Par exemple : anticiper le versement d'une partie de la rente et ajourner la partie restante. Mais attention, un changement de pourcentage n'est autorisé qu'une seule fois entre 63 et 70 ans.

**Exemple :** M. Z, 63 ans et 9 mois, prend 20 % de rente anticipée. À 66 ans, il passe à 50 % de rente ajournée et à 68 ans, il perçoit la rente entière.

### Ajournement de la rente

En cas d'ajournement de la retraite et de maintien d'une activité lucrative, la franchise annuelle est de 1400 francs/mois, ce qui est déjà le cas actuellement. Ce qui veut dire que l'assuré-e ne paie pas de cotisations AVS sur les premiers 1400 francs de revenu. Mais dorénavant, l'assuré-e pourra renoncer à cette franchise. Les cotisations AVS payées après l'âge de référence sont prises en compte pour combler des lacunes de cotisations si les conditions sont remplies, mais pas au-delà de la rente maximale.

### Taux de réduction (retraite anticipée) et d'augmentation (ajournement de la retraite) de la rente

Les taux de réduction de la rente en cas d'anticipation et les taux d'augmentation de la rente en cas d'ajournement seront adaptés à l'espérance de vie (taux actuariels). Toutefois, les taux de réduction seront moins importants pour les revenus inférieurs à 57360 francs. Ces adaptations sont prévues pour 2027 au plus tôt. Les nouveaux taux ne seront fixés par le Conseil fédéral que peu de temps avant leur introduction.

Actuellement, la loi impose une réduction de 6,8 % pour une année d'anticipation et de 13,6 % pour deux années d'anticipation. En cas d'ajournement, le supplément de rente est échelonné de 5,2 % pour un an à 31,5 % pour cinq ans. Les taux actuariels seront calculés en fonction de l'espérance de vie et de l'indice des rentes. Que seront-ils en 2027 ? Ils devraient être inférieurs aux actuels, mais...

### Incidence d'AVS21 sur la prévoyance professionnelle

Avec AVS21 l'âge de référence de la retraite, 65 ans pour toutes et tous, s'applique également à la prévoyance professionnelle. Le règlement de l'institution de prévoyance peut toutefois prévoir un âge de référence inférieur à 65 ans, mais en aucun cas inférieur à 58 ans. Les institutions de prévoyance professionnelle disposent d'une grande marge de manœuvre dans l'élaboration de leur règlement. L'offre existante en matière de retraite flexible dépend donc de l'institution de prévoyance.

La plus grande flexibilité du moment de la retraite et la possibilité de prendre une rente partielle représentent certainement un progrès. Néanmoins on aurait souhaité des réductions de rente moins importantes en cas de retraite anticipée pour les faibles et moyens revenus.

■ Roland Rapaz

## AVS21 : réactions autour de la réforme des retraites

Après la forte mobilisation des femmes s'opposant à l'augmentation de l'âge de la retraite à 65 ans, il s'en est fallu de peu pour que le projet échoue. Acceptée de justesse à 30000 voix environ, le débat autour de la réforme des retraites se poursuit. L'écrivaine Huguette Junod réagit à la courte victoire de la réforme AVS21 et rappelle à quel point la situation des femmes est toujours aussi désastreuse. La différence inexplicquée des salaires versés aux femmes les pénalise toujours autant, comme l'explique la fiscaliste et spécialiste en matière de prévoyance vieillesse Danielle Axelroud Buchmann. L'occasion pour elle de revenir sur un siècle de combats des femmes pour une retraite juste. Quant à Roland J. Campiche, professeur honoraire de l'UniL, la réforme AVS21 consolide en dépit des apparences les inégalités entre les femmes et les hommes. Il annonçait très clairement avant les votations à quel point le projet AVS21 comportait d'immenses lacunes. Après les votations les problèmes subsistent et exigeront à l'avenir de la part des autorités de tenir compte de la complexité des changements sociaux.

### Et paf! Un nouveau coup dans les gencives!

Dimanche 25 septembre, le suspense a duré jusqu'à 15 heures : la proportion des « oui » sur l'AVS diminuait... mais l'aiguille s'est arrêtée sur 50,6. Une courte majorité a donc décidé que la réforme de l'AVS se ferait sur le dos des femmes, alors qu'elles sont 63 % à l'avoir refusée. Les hommes, eux, ont dit oui à 65 %. Merci aux pères, frères, maris, fils pour leur solidarité! Toute la Suisse romande a refusé

cette réforme, mais la grande majorité de la Suisse alémanique l'a acceptée. On assiste à un fossé entre les deux régions linguistiques et entre les genres. On va imposer aux femmes de travailler une année de plus, à leur corps défendant.

Les femmes se sentent incomprises, maltraitées, méprisées. Comme si leur voix, leurs revendications, leurs grèves n'avaient servi à rien, comme si les politiques et les hommes restaient sourds à leur situation.

La droite a utilisé l'argument de l'égalité pour faire passer la pilule. Quelle farce! Les femmes ne connaissent pas l'égalité de salaire (-15 à -20 %), quarante ans après son inscription dans la Constitution (1981) et vingt-six ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité (LEg) le 1<sup>er</sup> juillet 1996. Le gouvernement suisse n'a en effet pas été suffisamment courageux pour sanctionner les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale.

Cette différence entraîne mathématiquement des retraites moindres. En outre, si les femmes cotisent normalement à l'AVS (4,2 % pour l'employeur et 4,2 % pour l'employée), elles ne peuvent cotiser au 2<sup>e</sup> pilier qu'à partir de 1792,50 francs par mois. Or il se trouve que 59 % des femmes contre 18 % des hommes travaillent à temps partiel en Suisse. Il y a même des patrons malins – ou cyniques – qui engagent les femmes juste au-dessous du seuil fatidique, économisant ainsi la part de l'employeur, notamment pour les emplois sur appel. 42 % des femmes se retrouvent donc, quand sonne l'âge de la retraite, avec la seule AVS, pas toujours complète (entre 1195 et 2390 francs par mois pour une personne seule). Tout cela fait que les femmes touchent des retraites de 47 % inférieures à celles des hommes.

Les autres facteurs de paupérisation des femmes sont le manque de formation, une

**Monique Jacot**  
Huber et Suhner,  
Fibres optiques, Herisau,  
Appenzell, 1997



représentation massive dans les métiers qui gagnent peu (vente, soins corporels, santé), les emplois à temps partiel, souvent imposés, les interruptions dues aux grossesses et aux soins aux enfants et aux parents. Le travail domestique et familial, qui est plus souvent effectué par les femmes, n'est pas rémunéré et ne se répercute donc pas sur les prestations de la prévoyance vieillesse. 80 % des familles monoparentales sont dirigées par des femmes, qui ne reçoivent parfois pas de pension alimentaire du père. Ainsi, les deux tiers des *working poors* sont des femmes.

Comme si cela ne suffisait pas, les Suissesses touchent en moyenne 7,9 semaines de salaire plein pour leur congé maternité quand la moyenne de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) s'établit autour de 32,2 semaines. Une fois l'activité reprise, le coût de prise en charge d'un enfant s'établit à plus de 41 % du revenu, contre 18,2 % en moyenne dans l'OCDE. Sans parler du manque de crèches en Suisse.

Du côté de la santé, les femmes sont moins bien diagnostiquées que les hommes, leurs symptômes moins bien pris en compte, notamment en ce qui concerne les problèmes cardiaques. La recherche médicale, qui se fonde essentiellement sur les hommes, parce que, n'ayant pas de cycle menstruel, ils sont plus « stables », aboutit à des résultats qui ne sont pas adaptés aux femmes.

Cerise sur le gâteau, si l'on peut dire, les femmes,

qui gagnent moins que les hommes, paient un certain nombre de produits et de services plus cher qu'eux (coupe avec séchage : 69 francs contre 39 francs; nettoyage-repassage : 9 francs contre 6 francs), ce qui représente une centaine de francs par mois.

La droite a réussi à convaincre la Suisse alémanique et une majorité d'hommes de consolider l'AVS sur le dos des femmes au nom de l'égalité. Quelle égalité?

Les femmes feront grève le 14 juin 2023, n'en doutez pas!

- Huguette Junod, écrivaine, Genève  
Article paru dans le *Courrier*  
du jeudi 6 octobre 2022

## L'AVS et les femmes, une longue histoire

L'actuelle révision de l'AVS fait débat, car elle pourrait défavoriser les femmes. Le combat d'un siècle.

Le nouveau projet de révision de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) a désormais engagé son périple au sein des Chambres fédérales : la retraite pour tous et toutes à 65 ans au nom de l'égalité. Alors que la différence inexpliquée des salaires versés aux femmes les

pénalise toujours autant. Globalement, elles touchent presque un tiers de moins que les hommes : occasion de revenir sur un siècle de combats des femmes pour une retraite juste.

Les femmes n'ont pas attendu l'avènement de l'AVS pour prendre une part active dans les travaux d'élaboration de cette assurance sociale. En 1919, la requête de l'Alliance de sociétés féminines suisses pour obtenir un siège dans la commission d'experts de l'AVS est acceptée. La première présidente de l'Alliance, Helene von Mülinen (1850-1924), en devient membre. Depuis, les organisations féminines n'ont pas cessé de s'engager pour une AVS respectueuse des réalités vécues par les femmes.

### **Une rente à soi, le *splitting* et la reconnaissance du travail non rémunéré**

Il a fallu plus de cinquante ans pour que les femmes conquièrent enfin la satisfaction de leurs revendications, formulées dans les années 1940 déjà. Il s'agissait d'obtenir une rente vieillesse individuelle, le *splitting*, partage des cotisations au sein du couple, et la reconnaissance des tâches domestiques et familiales.

Cette dernière révision de l'AVS (dixième révision) est entrée en force le 1<sup>er</sup> janvier 1997. Contrairement à celle en discussion actuellement, les questions de financement n'étaient pas au centre des nouvelles mesures. En effet, l'adoption le 14 juin 1981 de l'article constitutionnel sur l'égalité entre hommes et femmes obligeait le Conseil fédéral à corriger les nombreuses lois qui contredisaient ce principe.

L'AVS était alors particulièrement discriminante pour les femmes. Par exemple, seules les célibataires avaient droit à une rente propre. Lorsqu'une femme mariée atteignait l'âge de la retraite, c'est à son mari qu'une rente de couple était servie.

Ainsi, la dixième révision de l'AVS, qui a été rendue possible par une forte mobilisation des organisations féminines (première grève des femmes le 14 juin 1991), soutenues par le parti

socialiste et les syndicats, a aussi été appelée la « *révision des femmes* ».

L'engagement des conseillères nationales Gret Haller et Lili Nabholz, ainsi que celui de Ruth Dreifuss, conseillère fédérale responsable du Département de l'intérieur, a été crucial. Quant à lui, le Conseil fédéral a été jusqu'à la fin opposé à ce changement de système. Cette réforme amène de grandes avancées pour les femmes :

- une rente individuelle, quel que soit l'état civil ;
- le *splitting* ;
- la prise en compte pour le calcul de la rente des bonifications pour tâches éducatives et/ou tâches d'assistance, activités non rémunérées, majoritairement effectuées par les femmes.

### **62, 64... 65, vraiment ?**

L'élévation de l'âge de la retraite des femmes de 62 à 64 ans est alors âprement combattue. Les organisations féminines la refusent absolument, arguant qu'il faut d'abord réaliser l'égalité des salaires. Pourtant, cette péjoration de la situation des femmes est finalement acceptée, au vu du principe de la neutralité des coûts.

Ces oppositions n'ont pas empêché le Conseil fédéral, une année plus tard, de revenir à la charge avec, cette fois, une élévation à 65 ans. Mais cette onzième révision de la loi, élaborée au détriment des femmes, a été rejetée en votation populaire, le 16 mai 2004, par une large majorité. Deux tiers des économies projetées auraient été supportés par les femmes – élévation de l'âge de la retraite, péjoration de la rente de veuve.

Suite à cet échec, le Conseil fédéral a formulé en 2005 une nouvelle proposition : l'âge de la retraite serait uniformisé à 65 ans pour les femmes comme pour les hommes. Une rente - pont sous condition de ressources permettrait aux personnes les plus modestes de prendre une retraite anticipée, sans réduction de leur rente future. Mais ce projet qui prévoyait certaines compensations sociales – insuffisantes pour la



**Monique Jacot**  
IPG Fashion Holding  
Confection, Arzo,  
Tessin, 1993

gauche, bien trop généreuses pour la droite – est refusé en 2010 par le Conseil national.

En 2017, l'élévation à 65 ans revient dans le cadre du projet de réforme *Prévoyance vieillesse 2020*. Elle constitue un des arguments ayant conduit à son rejet en votation populaire. Deux ans plus tard, le 14 juin 2019, la grève féministe a mobilisé des centaines de milliers de femmes qui ont crié leur colère face aux inégalités persistantes. Le manifeste publié à cette occasion demande des rentes qui permettent de vivre dignement.

Sans surprise. Une fois encore, le projet de stabilisation AVS21 présentement discuté au Conseil des États prévoit l'harmonisation de l'âge de la retraite. Une fois encore, le principe constitutionnel de l'égalité entre les femmes et les hommes est invoqué.

Or, depuis les années 1990, l'élévation de l'âge de la retraite suscite de fortes oppositions, tant que persistent les inégalités salariales. Ces voix ne sont pas entendues. Ainsi, l'âge de la retraite est passé pour les femmes de 62 à 64 ans, et malgré les échecs encaissés en 2004, en 2010 et en 2017, le Conseil fédéral n'en finit pas d'insister.

La Commission fédérale pour les questions féminines s'insurge. Tant que les femmes sont exposées à des discriminations dans la vie professionnelle et qu'elles assument

majoritairement le travail de garde non rémunéré dont a besoin la société, une égalité formelle quant à l'âge de la retraite n'est pas possible.

Elle aggraverait, argumente la Commission, l'inégalité de fait qui persiste.

Si le Conseil fédéral et les tenants d'une égalisation à 65 ans insistent, on peut se demander pourquoi ils s'obstinent à en faire une pure mesure d'économie. Si l'élévation de l'âge de la retraite des femmes devait entièrement servir à financer de meilleures prestations pour les personnes à faible revenu, ne serait-il pas plus aisé de l'admettre? Ce serait là une vraie compensation.

### **AVS21 : le couperet est tombé**

Ça fait 24 ans que le Conseil fédéral met sur le tapis l'élévation de l'âge de la retraite des femmes. C'est donc chose faite, et c'est pour nous, les femmes, qui nous sommes démenées sans compter contre cette réforme, une amère défaite. Cela dit, en Suisse romande et au Tessin, la réforme a été clairement rejetée – maigre consolation.

Alors, l'égalité entre les femmes et les hommes est-elle réalisée?

On le sait bien : l'égalité de droit est une chose, l'égalité de fait, également stipulée par notre Constitution, en est une autre. Le dernier rapport du Conseil fédéral sur l'écart global de revenus entre les hommes et les femmes<sup>1</sup> montre une image consternante : le revenu des femmes, perçu pour toutes les heures de

travail accomplies pendant la vie active, est inférieur de 43,2 % à celui des hommes.

Cet écart gigantesque est dû pour 30 % environ aux différences de salaire (calculées pour un équivalent plein temps). Mais pour sa plus grande part, il provient de la répartition très inégale du travail domestique et familial, qui contraint une grande part des mères à restreindre leur activité professionnelle.

Aux Chambres fédérales, nombre d'interventions déposées tout récemment demandent une application plus contraignante de la L'EG. C'est tant mieux. Mais, on l'aura compris, on s'attaque là à la partie émergée de l'iceberg!

La révision de la LPP promet, certes, des améliorations pour les femmes. Reste qu'on se demande comment une institution fondée sur l'épargne individuelle et l'activité lucrative peut remédier à des discrédances provenant de l'immensité du travail domestique et familial porté majoritairement par les femmes.

- Danielle Axelroud Buchmann  
Article paru dans *Domaine public*  
le 18 mars 2021 et actualisé

<sup>1</sup> [www.parlament.ch/centers/eparl/\\_layouts/15/DocIdRedir.aspx?ID=MAUWFQFXFMCR-2-5134](http://www.parlament.ch/centers/eparl/_layouts/15/DocIdRedir.aspx?ID=MAUWFQFXFMCR-2-5134)



## AVS21 : un raté monumental

Observateur participant de la politique fédérale depuis 50 ans, je n'ai jamais vu un projet de politique sociale aussi mal ficelé! Comment peut-on venir devant le peuple en proposant de consolider les inégalités entre les sexes? La première mesure à prendre est celle d'éradiquer les inégalités salariales. Elle aurait deux vertus :

- 1) de respecter la Constitution (ce qui n'est pas peu de chose!)
- 2) de contribuer à la santé financière de l'AVS, en raison de l'apport supplémentaire de cotisations engendré par la mise à jour des salaires des femmes. En votant AVS 21, chaque électeur et chaque électrice doit savoir qu'il/elle pense *que la femme est l'inférieur de l'homme* et qu'il/elle contribue à pérenniser cette situation inéquitable.

Deuxième lacune incompréhensible : la prise en compte que l'entrée dans le monde du travail se fait toujours plus tardivement. Faute de données statistiques, selon mon observation, je peux faire l'hypothèse que cette entrée se fait trois ans plus tard que dans les années 1960, en raison de l'allongement des études et des nouvelles habitudes de vie de la jeunesse : voyages, stages divers... On peut comprendre dès lors que plusieurs pays d'Europe ont retardé ou vont retarder l'âge de la retraite à 66, 67 voire 68 ans. Pour la Suisse, c'est une musique d'avenir, car on doit d'abord prendre les mesures à portée de main qui peuvent contribuer de manière tangible et progressive au financement des besoins en croissance

**Monique Jacot**  
IPG Fashion Holding  
Confection, Arzo,  
Tessin, 1993

liés au vieillissement de la population. Mais gouverner, c'est prévoir et il faudra bien empoigner ce problème rapidement pour ne pas se trouver dans une situation analogue à celle d'aujourd'hui!

Parmi les mesures immédiates possibles, il y a l'application de la « formation la vie durant » (*Long Life Learning*) qui complète la formation continue en raison de son étendue au-delà d'une activité professionnelle. Le canton de Vaud, puis la Confédération viennent d'offrir la possibilité aux quadragénaires de faire GRATUITEMENT un bilan de compétences favorisant soit une mise à jour des compétences professionnelles, soit une réorientation de l'activité professionnelle. On évite ainsi le drame de la mise au chômage de travailleurs seniors, on écarte leur risque de paupérisation et, grâce à leurs activités consolidées, les cotisations AVS continuent à être perçues.

Au-delà de l'exercice d'une profession, la « formation la vie durant », favorise le maintien et le développement des connaissances durant la retraite, permettant aux senior-e-s d'accomplir de nombreuses tâches bénévolement : la pandémie a mis en évidence, par exemple, celles des grands-parents, mais on pourrait multiplier les exemples.

Dernière touche qui illustre l'utilité et le bénéfice de la « formation la vie durant » : en faisant travailler ses neurones on augmente son capital cognitif et on se protège ainsi du risque Alzheimer. En attendant le médicament miracle? C'est aujourd'hui la seule parade prouvée à ce mal qui fait des ravages et coûte très cher à la société.

L'avenir de l'AVS dépend donc d'une pluralité de mesures à coordonner et surtout à mettre en place. Elle demande la collaboration de plusieurs Départements fédéraux, en particulier ceux des Conseillers fédéraux Berset et Parmelin. Est-ce trop demander?

### Après la votation

Hélas, après le résultat de la votation, je ne peux que commenter un ou deux points de

l'article en tenant compte des remarques formulées ou de quelques échanges avec divers protagonistes. Ainsi, par rapport à la première mesure proposée relative à l'égalité des salaires, l'ancienne présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss, me faisait remarquer que le politique disposait de peu de pouvoir pour faire évoluer les choses. Fort de cette observation, j'ai proposé à la rédactrice en chef du journal *Le Temps* qui avait soutenu dans la même édition un « Oui féministe » à AVS21 tout en prônant l'égalité des salaires, de constituer un dossier de la situation, à vrai dire peu connue, et de publier une sorte de tableau d'honneur de toutes les entreprises... qui respectent le principe égalitaire. Un moyen de pression pour suppléer à l'aphasie des autorités politiques. Mon deuxième commentaire touche la question de l'âge d'entrée dans le monde du travail. Personne n'a fait écho à mon observation relative à son évolution. Cette lacune est grave et les conséquences se feront sentir dans quelques années sur les montants des cotisations! Ce silence questionne l'usage que les gens qui nous gouvernent font des analyses sur le changement sociétal. L'exercice du pouvoir ne s'accompagne pas automatiquement de l'acquisition du savoir. Le rapport au travail de la jeune génération est en train de changer, alors que dans la même foulée la vie s'allonge!!! Il serait le moment de s'en apercevoir et pas seulement à propos de l'AVS! Je vous renvoie à mes remarques sur la politique de la santé. Il est grand temps que les autorités fédérales prennent note de l'importance de *la formation la vie durant* et soutiennent par exemple les neuf Universités du Troisième Âge qui, de façon bénévole, s'efforcent de faire comprendre le changement sociétal et ses conséquences aux cohortes de retraités toujours plus nombreuses qui peuplent notre pays.

■ Roland J. Campiche

Professeur honoraire, UNIL

La première partie de l'article a paru dans le journal *Le Temps*, le 29 août 2022

# CHARLOTTE ET GASTON

## La pluie

Aujourd'hui je n'ai pas grand-chose à raconter. Le mois de novembre n'est pas celui qui me réussit le mieux. J'ai besoin de soleil pour m'animer et cette saison, en général pluvieuse, brouillardeuse, cafardeuse me tombe facilement sur le moral.

Je sors, bien sûr, et prends mon grand parapluie pour me protéger, tout emmitoufflé que je suis dans ma longue doudoune bien chaude.

L'autre jour, pendant que je m'encourageais à poursuivre une balade que je ressentais de plus en plus comme un amer médicament, il se mit soudain à pleuvoir tellement qu'en

quelques minutes j'étais le seul à être dehors sans chien. Il faut bien cette obligation pour sortir par ce temps, c'est le cas de le dire, un temps de chien! Il y en avait de drôles tout détrempés, et aussi les petits avec leurs manteaux qui frisent souvent le ridicule. Mais la pluie ne les empêchait pas de trotter, de reniffler partout – en éternuant parfois quand même – et de faire leurs besoins. Je salue le courage de leurs propriétaires qui ramassent ces crottes dégoulinantes et tentent de porter dignement ces infâmes petits sacs jusqu'à la prochaine poubelle. Il faut vraiment aimer les animaux pour en arriver là!



**Robert Baeriswyl**  
*Lisière No 2*

Huile sur toile  
50 x 50 cm, 2022

Les couleurs de l'automne sont désormais bien avancées dans leur dégradation, il n'y a plus rien de flamboyant, mais en y regardant de plus près, je trouve tout de même qu'il y a passablement de nuances. Est-ce qu'on pourrait faire avec ces couleurs un tableau montrant le regard concentré d'un chien qui ausculte patiemment son territoire, sans oublier les yeux désespérés de son maître implorant que la promenade se termine tout en sachant qu'à la maison ce sera la corvée de baignade, savonnage et séchage... Peut-être que Rosa Bonheur<sup>1</sup> aurait pu y arriver.

Bon. Reprends-toi Gaston! Ce n'est pas parce qu'il pleut, que les pôles fondent, que les glaciers disparaissent, que la guerre éclate partout et que les humains sont de plus en plus déboussolés qu'il faut te laisser aller. Tout de même! Ce n'est pas la fin du monde!

**Robert Baeriswyl**  
*La Marguerite*

Huile sur toile  
40 x 50 cm, 2022



Je suis d'une humeur d'humour noir...

Sans m'en rendre compte, perdu dans ces sinistres pensées, je suivais un père et sa fillette – sans oublier le gros chien jaune qui les accompagnait. Distraitement je contemplais ce petit parapluie rouge qui sautait sur les épaules de la gamine et rythmait la promenade. Allez savoir pourquoi, un peu de sérénité me revint en voyant danser cette couleur vive et en écoutant le joyeux pépiement de cette voix enfantine.

Soudain, son père stoppa net et je faillis lui rentrer dedans.

– Tu as vu Julie, il y a encore des pâquerettes ! Sans hésiter, l'enfant en cueillit quelques-unes et les tint bien serrées dans sa main. Très sérieusement. Et puis elle se tourna pour en offrir une à son père. Ils m'aperçurent alors. J'étais gêné. J'aurais dû continuer mon chemin mais j'étais resté là à regarder une sorte d'intimité et je me sentais voyeur et stupide.

C'est alors que la petite s'est tournée très naturellement vers moi.

– Tiens Monsieur, en voici aussi une pour toi ! Et elle me tendit une pâquerette.

Son geste si simple et spontané m'a tellement agréablement surpris, que j'ai eu l'impression de tenir le plus grand trésor qui soit. Cette fleur me paraissait énorme.

– Au revoir Monsieur ! Je dois ramener mon Papa et mon chien à la maison.

Je n'ai réussi qu'à bafouiller un pauvre merci à peine audible. Je suis resté là à les regarder hâter le pas, tourner le coin et disparaître pour continuer leur vie.

Un peintre saurait-il peindre ça ?

■ Signé Gaston

<sup>1</sup> Rosa Bonheur, 1822-1899, peintre animalière au talent prodigieux

# COUP DE PROJECTEUR

Une œuvre à la fois colorée et engagée

Lubaina Himid au Musée des Beaux-Arts de Lausanne



Lubaina Himid

© MCBA, Etienne Malapert

Voici un art riche en significations, mais figuratif, non abscons, et de nature à intéresser un large public. Née à Zanzibar en 1954, la Britannique Lubaina Himid est une figure influente de la création contemporaine. L'exposition du MCBA, réalisée en collaboration avec la prestigieuse Tate Modern de Londres, et qui bénéficie de prêts venant des États-Unis et d'Europe, présente à travers plus de septante œuvres tout le parcours de l'artiste pendant quarante années. Celui-ci intègre l'histoire coloniale de l'Afrique. Il se

## Lubaina Himid *Le Rodeur*

The Exchange, 2016

Acrylique sur toile,

183 × 244 cm

Courtoisie de l'artiste et de  
Hollybush Gardens, Londres

© Lubaina Himid

Photo : Andy Keate

réclame aussi du féminisme. Mais sans être une « œuvre à thèse », dans le mauvais sens du terme. Car les tableaux de Lubaina Himid sont en même temps très vivants et colorés.

En préambule, le visiteur est accueilli par de grands drapeaux inspirés par les Kangas, ces textiles d'Afrique de l'Est aux multiples usages. Puis les différentes salles de l'exposition répondent à chaque fois à des questions existentielles. Ainsi, la première s'interroge sur nos espaces de vie, notamment sur les bâtiments où les femmes aimeraient vivre et travailler. La deuxième, particulièrement belle sur le plan esthétique, se penche sur le thème de la mer. Il est résulté de cette réflexion une série de toiles peintes dans une cabine de sauveteurs transformée en atelier. La mer et ses plages, espace de villégiature, mais aussi lieu transitoire pour les esclaves noirs emmenés dans les Amériques, et infini de tous les dangers pour les migrants d'aujourd'hui ! On pourra voir également de la vaisselle



## Lubaina Himid *Stir until melted*

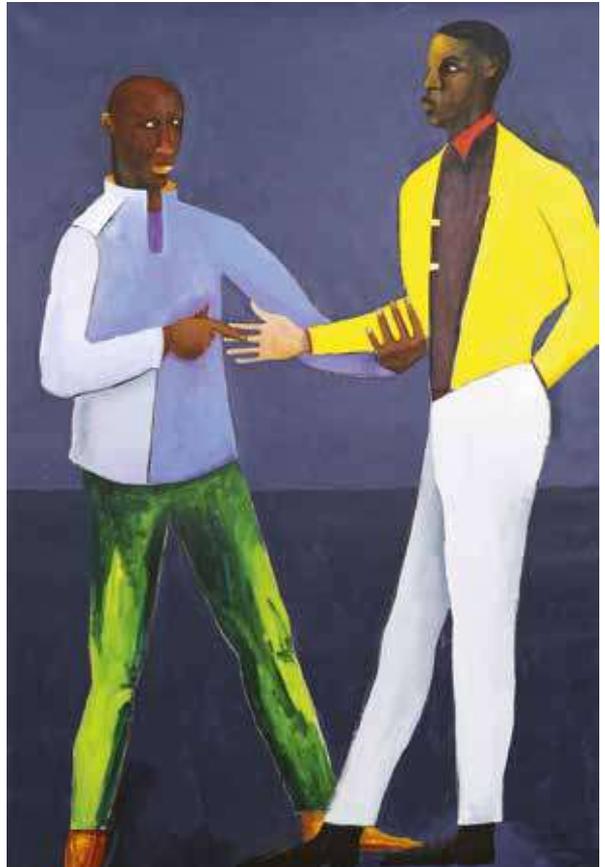
The Fortune Teller  
2020 Acrylique sur toile,  
183 x 122 cm  
Collection Van Valen, Aerdenhout,  
Pays-Bas © Lubaina Himid  
Photo : Gavin Renshaw

conçue par l'artiste, et qui s'inspire de différentes régions d'Afrique, avec leurs motifs traditionnels.

Au deuxième étage, on appréciera particulièrement les deux installations monumentales *Freedom and Change* et *A Fashionable Marriage* (1984-1986). La seconde pastiche une peinture de Willam Hogarth datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque où l'Empire britannique est en pleine croissance. Mais Lubaina Himid y introduit et y valorise la présence de femmes noires. On y trouve aussi des imitations de toiles de Picasso et des figures alors contemporaines, comme celles de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan... Au centre, une belle Africaine revêtue d'une robe somptueuse. Tout cela évoque un décor de théâtre ou d'opéra, métier pour lequel l'artiste avait été initialement formée.

Enfin, la grande salle qui clôt l'exposition est peut-être celle qui plaira le plus. Elle contient une série de grands tableaux figuratifs, qui présentent quelques analogies avec l'hyper-réalisme dans l'art étatsunien. Sans omettre une touche un peu surréaliste, avec la femme à tête de canard dans *Le Rodeur*.

Ce sont des scènes de vie, ancrées dans le réel, où des personnages masculins et féminins, souvent saisis dans des espaces intérieurs, se croisent, se parlent, travaillent, ou encore se retrouvent dans un bal. On remarquera que tous et toutes sont élégamment habillés, endimanchés. En les valorisant, Lubaina



Himid rend hommage à une population noire longtemps opprimée et souvent encore sujette au mépris. Notons qu'un atelier pour enfants, dans le cadre du MCBA, vise à la sensibilisation au racisme et aux différences.

Cette exposition invite donc à la belle découverte d'une artiste sans doute inconnue de la plupart des visiteurs, qui pose donc des questions fondamentales, mais au travers d'une œuvre chromatiquement séduisante et accessible à tous et à toutes.

■ Pierre Jeanneret

**LUBAINA HIMID. SO MANY DREAMS.  
MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS,  
LAUSANNE. JUSQU'AU 5 FÉVRIER 2023.**

### Louis Rivier, amoureux de la Renaissance et des montagnes

Si vous vivez dans le Chablais ou si vous passez par Aigle, allez jeter un coup d'œil à l'exposition consacrée au peintre vaudois Louis Rivier (1885-1963), dans le bel Espace Graffenried. Disons-le franchement : cet artiste n'était pas un grand artiste qui restera dans l'histoire, mais un « petit maître », néanmoins doté d'évidentes qualités techniques. Depuis sa jeunesse, il fut éperdu d'admiration pour la Renaissance italienne et flamande. Si bien qu'on peut voir à Aigle des tableaux religieux directement inspirés par Botticelli ou Raphaël ! Son œuvre a donc quelque chose de résolument passéiste, tout comme les fresques de l'Aula de Rumine qu'il réalisa, entre autres travaux publics. Louis Rivier fut d'ailleurs passablement moqué par les critiques de son temps. Il créa aussi en 1934-35, pour la maison Nestlé, des planches publicitaires, un travail « alimentaire » au double sens du

terme, représentant par exemple une Vierge de Raphaël... donnant le biberon au Divin Enfant. Passons aussi rapidement sur une œuvre symboliste, *L'éveil à la poésie* (1912), dans la ligne de Puvis de Chavannes et de Ferdinand Hodler, qui plaisait beaucoup à l'époque.

Il fut un portraitiste de talent, choisissant ses sujets parmi des personnes de la « bonne société » vaudoise, à laquelle la famille Rivier était liée par des mariages. Ses personnages se détachent sur des fonds de paysages, qui eux aussi rappellent ceux des maîtres de la Renaissance. On remarquera deux portraits un peu inattendus, ceux de Gottlieb Duttweiler, le célèbre fondateur de la Migros, et de son épouse Adèle. Sur le plan strictement pictural, l'artiste passa de la peinture à l'huile à la détrempe (technique très ancienne à base de jaune d'œuf pour lier les pigments), et inventa



Louis Rivier  
*Derrière  
le paysage*



**Louis Rivier**  
*Paysage de  
montage  
avec lac*

© Espace Graffenried

même un procédé spécial, composé de crayons de couleur, de craies, de diluants et de gomme.

Mais ce qu'il y a de meilleur chez Louis Rivier, ce sont incontestablement ses paysages panoramiques de montagnes suisses. Protestant très pieux, il traduit à travers eux la présence du sacré. Sa touche est là plus audacieuse, proche du pointillisme et fait penser aux toiles de Segantini et de Giovanni Giacometti. Il aimait la nature et savait la représenter avec bonheur. Le tableau que nous avons préféré est une petite toile intitulée *Campagne au printemps* (1924), où Rivier s'est libéré de la pesante influence de cette Renaissance qu'il vénérât. Voilà donc un peintre dont l'œuvre séduit par moments, mais qui s'est tenu totalement à l'écart de la modernité.

■ Pierre Jeanneret

**« LOUIS RIVIER. DERRIÈRE LE PAYSAGE »,  
ESPACE GRAFFENRIED, AIGLE.**

DU MERCREDI AU DIMANCHE JUSQU'AU 5  
MARS 2023 (ENTRÉE LIBRE).

### Deux regards sur le Major Davel

#### Le Major Davel : la réalité et le mythe

L'an prochain verra une série de commémorations du tricentenaire de l'exécution du major Davel (1670-1723). Un opéra créé pour l'occasion, sur une musique de Christian Favre, sera présenté à Lausanne. Plusieurs livres vont paraître. C'est l'occasion de s'interroger sur le personnage et sur sa tentative de libération du Pays de Vaud.

Les faits sont bien connus. Rappelons-les brièvement. Le 31 mars 1723, Jean Daniel Abraham Davel et ses 600 hommes marchent depuis Cully sur Lausanne. Dans le chef-lieu, il lit son *Manifeste*, très sévère envers les autorités bernoises, dont il dénonce la tyrannie. Le lendemain même, il est arrêté. Après avoir été soumis à la torture, à laquelle il résiste avec beaucoup de force de caractère, puis condamné à mort, il est décapité le 24

avril 1723. Son entreprise fut donc un échec total, qui pose plusieurs questions.

D'abord, c'est une tentative solitaire et marquée par une certaine naïveté. Davel n'a ni contacts ni relais politiques. Sa troupe est armée mais n'a pas de munitions... Ensuite, il faut relever la lâcheté des notables lausannois qui le trahissent, le dénoncent à Berne. Et c'est un tribunal formé par ces élites vaudoises de la rue de Bourg qui prononce la sentence. Troisièmement, l'aventure est habitée par une profonde religiosité. Fils d'un pasteur, Davel est un mystique. Il aurait été inspiré par les prophéties d'une vendangeuse, un peu comme Jeanne d'Arc affirmait l'avoir été par la voix céleste de l'archange saint Michel. C'est la « Providence » qui a dirigé son action. On peut aussi se demander si le « plafond de verre » qui empêchait les officiers vaudois au service de Berne d'accéder aux hauts commandements a joué un rôle dans ses motivations. Surtout, et là est la cause principale de son échec, Davel venait trop tôt : le peuple vaudois n'était pas prêt à la rébellion, comme il le sera en 1798, mais avec le concours des armées françaises. Toujours est-il que le major fut presque oublié au XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est le siècle suivant, et notamment la révolution radicale de 1845, qui va s'emparer de sa mémoire et en faire un mythe patriotique. L'écrivain Juste Olivier et son ouvrage



#### Charles Gleyre *L'Exécution du major Davel*

(1850), Cette œuvre de Charles Gleyre, déposée au Musée Cantonal des Beaux-Arts à Lausanne, a été partiellement détruite par un incendiaire, dans la nuit du 24-25 août 1980

©MCBA



**Charles Gleyre**  
**L'Exécution du**  
**major Davel**

(1850), une œuvre  
partiellement brûlée.

©MCBA

Canton de Vaud. Sa vie et son histoire ont joué un grand rôle pour donner une seconde vie au personnage. Le major Davel devient alors un héros et une véritable icône de notre canton. De nombreuses manifestations et banquets célèbrent son action. Une statue en bronze de Davel (qui en réalité ne portait certainement pas de moustache...) est érigée en 1898 devant le Château de Lausanne, à l'occasion du centenaire de l'indépendance vaudoise. L'année suivante, un mémorial à Vidy marque l'emplacement de l'échafaud où il fut décapité. Le peintre Charles Clément lui consacra dans les années 1930 un vitrail dans la cathédrale et deux fresques dans l'hôtel de ville de Lausanne. Le XX<sup>e</sup> siècle est celui de la réconciliation intercantonale : les Alémaniques et même les Bernois vont voir en Davel l'exemple d'un homme qui a sacrifié sa vie pour la patrie. Quant à l'époque de la domination bernoise (1536-1798), longtemps honnie, elle est aujourd'hui considérée par les historiens avec plus d'objectivité, notamment sur le plan économique. Mais on n'en a pas fini avec les polémiques ! L'une d'entre elles divise les partisans et les opposants à la réhabilitation judiciaire de Davel. D'autres veulent voir dans ce personnage le prédécesseur de tous les mouvements contestataires d'aujourd'hui... On voit donc qu'il n'a cessé d'être « réinventé » par les générations postérieures.

■ Pierre Jeanneret

Pour en savoir plus, on consultera l'excellent numéro de septembre de *Passé simple*, mensuel romand d'histoire et d'archéologie, entièrement consacré au personnage du major Davel (1670-1723) et à son équipée révolutionnaire. La revue est disponible dans plusieurs librairies et kiosques, ou par abonnement annuel : [abo@passesimple.ch](mailto:abo@passesimple.ch), tél. 079 433 44 89.

**Michel Bühler s'était référé à la figure du Major Davel dans sa dernière chronique du Courrier le 11 octobre dernier. Il reconnaissait en lui un vieux combattant.**

**Le retour du Major Davel**

On sent déjà un frémissement. La classe politique du canton, les personnes passionnées d'histoire, les patriotes, s'apprêtent à célébrer l'an prochain le trois centième anniversaire de la mort de notre héros vaudois, le major Davel. On prépare des spectacles, des livres ; certains demandent la révision du procès, et la réhabilitation de celui dont la statue se dresse, solennelle, devant le Château, à Lausanne.

Le personnage m'a toujours été sympathique. Dans les années huitante, j'ai écrit et joué un spectacle, *Le retour du major Davel*, dans lequel j'incarnais le major, revenu sur terre pour raconter son histoire.

Jean-Daniel-Abraham Davel, fils de pasteur, naît à Morrens en 1670. Alors, le canton

de Vaud subit la domination bernoise, et depuis 1536! Avec le temps, le petit peuple s'est résigné à cette occupation. Quant aux bourgeois et aux nobles, ils collaborent bien sûr avec l'ours de Berne, et en tirent des avantages qui leur font rejeter toute envie de changement.

Davel devient notaire à Cully et se distingue dans la défense des plus modestes. Un jour de vendanges, il y rencontre « la belle inconnue », une jeune femme mystérieuse qui lui prédit un destin extraordinaire. Il ne la reverra plus, mais, mystique, en gardera le souvenir à jamais. À vingt-deux ans, il entre au service mercenaire. On le retrouve sur divers champs de bataille, tantôt au service des protestants, tantôt dans les troupes catholiques... l'ordinaire, en ces temps-là. À 41 ans, il revient au pays, retrouve Cully et son étude de notaire. Les Bernois lui donnent la charge de major des quatre paroisses de Lavaux. Il a désormais trois compagnies sous ses ordres.

Il regarde autour de lui, constate la misère dans laquelle est plongée la paysannerie. Il lit beaucoup : la Bible, et d'autres livres. Dans l'un d'eux, il découvre ces phrases qui le bouleversent : « Du moment que les lois les plus authentiques, des souverains les plus légitimes, se trouvent en opposition avec les lois immuables écrites dans notre cœur, il n'y a pas à balancer. Il faut même, quoi qu'il en coûte, désobéir aux premières, pour ne donner aucune atteinte aux dernières. »

On peut donc se révolter, on peut donc se dresser contre ses maîtres, même si, comme on l'affirmait alors, ils nous ont été donnés par Dieu lui-même! Dès lors, sa route est tracée : il va libérer le canton de Vaud du joug bernois! À la tête de six cents soldats, il marche sur Lausanne. Les hommes sont en armes, mais il leur a interdit de prendre des munitions : il est à tel point convaincu qu'il a raison! Les représentants de Berne sont dans leur capitale, pour leur réunion annuelle. Il est donc accueilli par le Conseil des nobles et des notables vaudois, à qui il expose son projet. On acquiesce, on l'invite à manger, on le

fait dormir chez l'un d'eux... qui s'empresse, dans la nuit, d'envoyer un messenger à Berne pour dénoncer cette rébellion! Le lendemain, Davel est arrêté, emprisonné au –Château.

Ce sont les Vaudois eux-mêmes qui l'interrogeront et le tortureront, eux qui le condamneront à avoir le poing et la tête tranchée! Les Bernois, restés en retrait jusque-là, adoucissent le jugement : « Coupez-lui la tête, ce sera bien suffisant! » Le 24 avril 1723, à Vidy, Davel est décapité, après avoir déclaré : « Ceci est le plus beau jour de ma vie! »

Comment expliquer ma sympathie pour ce militaire? C'est que, bien qu'il ait été exécuté il y a près de trois cents ans, il reste exemplaire aujourd'hui. Dans sa fonction de notaire, il a toujours pris le parti des plus petits, participant à sa manière à la lutte des classes! Pour leur apporter la justice et la liberté, il n'a pas hésité à se dresser contre les puissants. Il a renoncé à utiliser la force des armes pour faire triompher son projet. Jusqu'au bout, il est resté fidèle à ses idéaux, et l'a payé de sa vie.

Il est amusant de constater qu'il a fallu attendre trois quarts de siècle, et le départ des Bernois, pour que les élites vaudoises – celles-là mêmes qui l'avaient trahi – le sortent de l'oubli et le mettent sur un piédestal. Ont-elles eu soudain besoin d'un héros? Et l'on peut se demander si les notables qui célébreront l'an prochain l'anniversaire du supplice sont très différents de ceux qui, à l'époque, l'ont ordonné. Le rappel de l'aventure du major donnera-t-il lieu à des réflexions sur le présent, ou ne sera-t-il que le prétexte à des discours ronflants, avec fanfares et papet aux poireaux à la clé?

■ Michel Bühler

Article paru dans le Courrier du 11 octobre 2022.

Dernière parution : *Les Maîtres du Vent, petite randonnée dans une république bananière*, récit, chez Bernard Campiche éditeur, 2021.

À paraître : *Le Retour du Major Davel*, récit, chez le même éditeur.

## Hommage à Michel Bühler

**Michel Bühler**  
(1945-2022)

### Ainsi parlait un vieil indien

Michel Bühler s'en est allé après septante-sept ans d'une vie auréolée d'une parole engagée, poétique et critique. La Romandie est en deuil et perd un artiste merveilleusement lucide. Dans la vie comme sur la scène, Bühler est là et apporte son soutien aux sans-voix avec une foi inébranlable : il est là pour lutter contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst, aux côtés des objecteurs de conscience, avec les réfugiés et les sans-papiers, avec les invisibles et les minorités, défend avec conviction la parole des gens humbles et s'élève contre les puissants et l'injustice. Il est encore là, lors de son ultime combat contre l'implantation d'un parc éolien entre Sainte-Croix et l'Auberson, sur le Balcon du Jura et se confie dans *Les Maîtres du vent*. Partout, il incarne la voix d'une conscience révoltée, aussi bien intime et universelle.

Chanter était sa vie. Au fil de près de trois cents chansons, une parole chevillée au corps, il ne manque jamais d'inspiration pour porter l'humanisme avec tendresse et humour. À l'orée des années 1960, il écoute les radios francophones, et se laisse transporter par la bonhomie de Brassens, les emportements de Brel, la malice de Gilles ou la véhémence mélodique de Ferrat. Mais c'est surtout Gilles Vigneault qui a été le grand déclencheur : il chantera pour les gens d'ici avec les mots d'ici, comme Vigneault chante le Québec avec les mots de là-bas. Michel Bühler est d'une famille ouvrière qui chante, il se fera donc l'ardent défenseur de la langue, et en particulier celle des romand.e.s. Il écrit dans une de ses chroniques « à rebrousse-poil » du *Courrier* du 16 août 2022 *De la malbouffée à*



© wikipedia.org/wiki/Michel\_Bühler

*la malécoute*? « qui, renonçant à sa langue, renonce à son identité ». De cet amour de l'humain qu'il ne cesse de rapatrier dans le vernaculaire et la générosité fraternelle dont témoigne toujours la culture en héritage, il s'en explique à travers les paroles d'un vieil indien. La chanson *Ainsi parlait un vieil indien* est inspirée d'une lettre écrite en 1880 par un chef indien à l'adresse du président des États-Unis. Une balade à travers le temps qui parle de notre appartenance au monde comme d'un grand tout dont nous ne sommes qu'un fragment, et qu'il nous faut traiter avec respect. Une question qui était pour lui d'une brûlante actualité. Il paraît que de toutes les chansons qu'il a écrites, c'était sa préférée.

■ Patrick Ernst

## Ainsi parlait un vieil indien, 1987

Vous voulez acheter nos terres  
 Et vous nous parlez d'amitié  
 Votre âme blanche est un mystère  
 Nous ne nous comprendrons jamais  
 Nous ne possédons pas la course  
 Du cheval, ni le bruit des sources  
 Ni la forêt, ni l'horizon  
 Comment pourrions-nous vous céder  
 L'oiseau, le nuage nacré  
 Les insectes dans le buisson ?  
 Ici rien ne nous appartient  
 Ainsi parlait un vieil Indien  
 L'herbe, la roche, la rivière,  
 Pour nous toute chose est sacrée  
 Le ciel écoute nos prières  
 Il fait reflourir nos étés  
 La sève garde ma mémoire  
 La brise raconte l'histoire  
 De notre peuple à nos enfants  
 Et l'eau, ce n'est pas que de l'eau,  
 C'est ma sœur, douce à mon canot  
 Qui frémit au moindre courant  
 Dans le sol dorment nos anciens  
 Ainsi parlait un vieil Indien  
 J'ai vu, et vous le savez bien,

Mille bisons sur la Prairie  
 Vous les tirez depuis vos trains  
 Pensez-vous acheter la vie ?  
 Vous êtes comme la nuée  
 Comme celui qui vient voler  
 Comme la crue après la pluie  
 Rien ne semble vous rassasier  
 Nous n'avons rien à vous donner  
 Vous souillez votre propre lit  
 Nous chassons quand nous avons faim  
 Ainsi parlait un vieil Indien  
 Vous portez l'odeur de la mort  
 Nos femmes, vous les humiliez  
 Vous êtes aujourd'hui les plus forts  
 Dieu s'est mis de votre côté  
 Nous n'avons donc pas d'autre choix  
 Que cette réserve là-bas  
 Pourquoi parlez-vous de traité ?  
 Voici le couchant de nos jours  
 Vous l'apprendrez à votre tour :  
 La force est un maître léger  
 Mais qui vous pleurera demain ?  
 Ainsi parlait un vieil Indien  
 Mais qui vous pleurera demain ?  
 Ainsi parlait un vieil Indien...

La chanson se trouve facilement sur YouTube.

# AVIVO VAUD

## ADRESSES DES SECTIONS

### Section du **Chablais Vaudois**

Michel Renaud, président  
Distillerie 1, 1867 Ollon, Tél. 079 684 29 11  
Courriel : mi.renaud@bluewin.ch.

### Section de **Lausanne**

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne  
**Administration** : Tél. 021 312 06 54  
Courriel : bureau@avivolausanne.ch  
**Service social** : Tél. 021 312 06 54  
Courriel : social@avivolausanne.ch.

### Section de **Morges**

Eric Voruz, président  
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges  
Courriel : eric.voruz@bluewin.ch

### Section de **Nyon et environs**

Secrétariat : 90, Route de St-Cergue, 1260  
Nyon, Tél. 022 361 15 14 ou 022 361 52 70  
CCP 12-6386-7.

### Section d'**Orbe et environs**

Case postale 5, 1350 Orbe  
Tél. permanence 079 860 60 62  
Courriel : avivo-orbe@bluewin.ch.

### Section de **Renens**

Case postale 630, 1020 Renens,  
Tél. 021 636 40 33,  
Courriel : avivorenens@bluewin.ch.

### Section de **Sainte-Croix**

Luigi Vanetta  
Rue de la Promenade 11, 1450 Sainte-Croix  
Tél. 024 454 45 65  
Courriel : luigi.vanetta@bluewin.ch.

### Section de la **Vallée de Joux**

Bernard Walter, Président  
Rue Paul-Golay 16, 1341 l'Orient  
Tél. 079 657 27 62.

### Section de **Vevey et environs**

Case postale 45, 1800 Vevey.

### Section d'**Yverdon-les-Bains et environs**

Rte de la Robellaz 14,  
1417 Essertines/Yverdon  
Tél. 079 360 77 97  
Courriel : avivo.yverdon@gmail.com

## COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

**Abonnement pour non-membres** : Fr. 12.-

**Abonnement de soutien** : Fr. 18.-,  
CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

**Coordinateur de rédaction** :

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,  
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à  
redaction@courrier-avivo.ch.

**Administration, abonnements** :

Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,  
Ch. du Pré des Cailles 10,  
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37  
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch.

**Fichiers informatiques pour la publicité** :

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

**Editeur responsable** : AVIVO Vaud,  
Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,  
info@avivo-vaud.ch.

**Impression** : CopyPress Sàrl à Puidoux.

**Site Internet** : www.avivo-vaud.ch.

**Comité de rédaction** : Michel Guenot, président,  
Andrea Egli, vice-présidente, Mica Arsenijevic,  
Pierre Butty, Pierre Jeanneret, Christian Rapin,  
et Bernard Walter.

**Relecture** : Daniel Guélat.

# AVEC NOS SECTIONS

## Section de Morges

### Le rituel annuel de la brisolée

Le mercredi 5 octobre 9h15, nous partons pour notre traditionnelle brisolée au domaine de la Sarvaz à Saillon par un temps magnifique. 49 personnes participent à cette belle sortie. Nous faisons un arrêt à Villeneuve au bord du lac pour le café croissant. Nous reprenons le bus pour un autre arrêt sur le parking du restoroute pour l'apéro.



Un vent à décorner les bœufs balayait la vallée, avant notre arrivée au domaine de la Sarvaz où nous attendait l'incontournable brisolée de l'année.

Au menu : châtaignes rôties au feu de bois, accompagnées de 4 sortes de fromages d'alpage des vallées environnantes, lard,



viande séchée, fruits, à peu près tous les produits du terroir valaisan que nous aimons

tant retrouver chaque année comme un rituel. Le service fut comme toujours impeccable. Le retour en car pour Morges s'est déroulé sous un soleil automnal absolument magnifique.



Nous sommes arrivés à 16 heures, enchantés de cette belle journée et de la bonne ambiance qui règne au sein de la section.

■ Pierrette Spack

## Sections de Vevey et environs

### Reprise des activités en 2023

Après une longue période d'interruption, les activités de la section de Vevey reprennent. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'un repas de fête aura lieu le dimanche 15 janvier 2023 dans la salle communale historique à proximité de la place du marché. Réservez d'ores et déjà cette date. Nous nous réjouissons de vous retrouver dès 11 heures à la Salle del Castillo à Vevey. Les inscriptions et informations complémentaires sur le programme suivront par courrier pour les membres de la section.

■ Pierre Butty

## Sections de Lausanne

### La Poste de St-François est menacée!

La société immobilière zurichoise PSP Real Estate est propriétaire de l'hôtel des Postes de Saint-François. Elle veut aujourd'hui rénover ce bâtiment historique et en expulser la Poste elle-même! Un point central d'accès aux prestations postales pour Lausanne est gravement menacé.

Pour le propriétaire, la recherche de profits est plus importante que le service public. Essentielle pour les commerces, les entreprises, et les habitant-e-s, la Poste doit rester à Saint-François!

L'Hôtel des Postes a été inauguré en 1900. Il a été construit par la Confédération suisse, avec de l'argent public. Depuis un siècle, il accueille



Pétition adressée à La Poste Suisse

### Pour que la Poste reste à Saint-François !

L'Hôtel des Postes de Lausanne, construit avec de l'argent public, a été vendu il y a vingt ans à un groupe immobilier zurichois suite à la privatisation de Swisscom. La Poste n'en est que locataire.

Un projet de transformation en centre commercial menace désormais le maintien de l'office postal le plus important de Lausanne dans son site historique ! La Poste, qui n'avait aucune intention de fermer le site de St-François, pourrait en être expulsée!

Les signataires ci-dessous demandent à La Poste

- De maintenir l'office de poste de St-François dans son site actuel
- De garantir ce point d'accès central pour les citoyen-ne-s et les entreprises
- De résister à la pression spéculative exercée par le propriétaire de l'immeuble

Nom, prénom	Adresse mail	Signature	Tenez-moi au courant

des guichets et un centre de tri, en accord avec sa fonction historique et patrimoniale. Aujourd'hui, il est très prisé des entreprises et commerces du centre-ville. Il offre la panoplie complète des services postaux ainsi que de très nombreuses cases postales. Son excellente accessibilité, en particulier en transports publics ou à pied, en fait l'office postal le plus important de la ville et même de la région. Alors que deux tiers des offices de postes locaux ont disparu au cours des vingt dernières années, sa disparition serait une catastrophe pour l'accès au service public.

À la fin des années 1990, l'ancienne régie fédérale des postes, téléphones et télécommunications (PTT) a été séparée en deux. D'une part, Swisscom, société anonyme détenue à 51 % par la Confédération, et d'autre part, La Poste, entreprise fédérale de droit public organisée de manière autonome mais régie par une loi spécifique. L'Hôtel des Postes, en 1997, a été attribué à Swisscom. Cette entreprise a vendu le bâtiment en 2003 à une société immobilière zurichoise, PSP Real Estate. Résultat : La Poste n'est plus, depuis vingt ans, qu'un locataire parmi d'autres. Aujourd'hui, alors qu'elle souhaiterait maintenir cet office postal, elle voit son bail résilié. Autrement dit : les usagères et usagers du service public postal risquent de payer l'addition de la privatisation des PTT par la suppression de la Poste de St-François.

Nous ne voulons pas laisser faire. Après les démantèlements orchestrés par la Poste elle-même sous la pression absurde de la rentabilité, ce serait maintenant les sociétés immobilières qui décideraient de fermer des offices ? Non !

## Sections de Renens

### Brisolée au Moulin de Semblanet

Nous sommes partis de bon matin pour nous rendre en car à Martigny, au caveau du Moulin de Semblanet. Nous avons été accueillis par un bon café accompagné de viennoiseries. Puis, dans le laboratoire du Moulin, chacun a pu façonner un pain qui a été cuit à souhait dans la journée ! Un vrai délice que nous avons pu emporter !

La visite du Moulin nous a replongés dans le passé avec ses anciennes installations et traditions pour la fabrication du pain. Ensuite, nous avons dégusté la brisolée dans le caveau même, elle était excellente !

Une petite promenade dans le vieux bourg de Martigny a conclu cette magnifique journée ensoleillée. Une belle réussite avec plus de 40 membres et une ambiance chaleureuse et sympathique.

■ Monique Rapin

### Section Orbe et environs

#### Les amateurs de châtaignes en vadrouille

Départ de la plaine de l'Orbe par un temps automnal agréable et par une température idéale en direction des coteaux du Lavaux déjà jaunissants.



Arrêt traditionnel au restaurant « l'Oasis » à Villeneuve pour l'incontournable café/croissant. Puis, départ pour la vallée du Rhône jusqu'à Sion, afin d'attaquer la montée tortueuse vers Anzère à 1500 mètres d'altitude. Arrivée à la station avec un aimable rayon de soleil, un panorama montagneux admirable, et surtout, une belle ambiance de groupe. Tout ce petit monde rejoint le restaurant « Les Premiers Pas » très accueillant, avec un service sympathique au demeurant.

Les papilles gustatives ne sont pas en reste grâce à une brisolée royale digne de ce nom.



Une fois les estomacs satisfaits, départ en direction de la vallée du Rhône et de marquer un arrêt à Aigle au site de l'UCI (Centre international du cyclisme).

Après cette pause bien appréciée, en route pour rejoindre nos pénates avec un plaisir sans cesse renouvelé à ces amicales sorties.



Un grand merci à notre trésorière Monique pour l'organisation impeccable de nos sorties annuelles.

■ Alain Michaud

### Bienvenue à Christian Rapin

Né en 1954, Christian Rapin est enseignant de formation. Après une année à Lausanne, il a travaillé à Renens de 1976 à 1998, puis de 2001 à 2012. Entretemps, de 1998 à 2001, il a été secrétaire général à la Société pédagogique vaudoise.

À sa retraite, il a été actif à Arc-en-ciel qui était une association qui s'occupait de l'encadrement

social des sidéens. Sa tâche principale était d'accompagner des personnes de leur habitation au CHUV. Puis, à la fermeture d'AEC, il s'est engagé à l'AVIVO comme bénévole pour l'action impôts en travaillant principalement à Renens, Ecublens, Yverdon-les-Bains et Nyon.

Il y a deux ans, il est devenu membre de l'AVIVO Renens. Enfin, il a rejoint le comité de rédaction du *Courrier de l'AVIVO* en novembre 2022.



# VA ET DÉCOUVRE TON PAYS

---

## L'église d'Assens et son retable baroque, une rareté dans notre canton!

L'église catholique  
romano-gothique  
d'Assens



Une visite organisée par la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, sous la conduite experte de Mme Raemy-Berthod, historienne des monuments, nous a permis de découvrir ce trésor. L'église catholique romano-gothique d'Assens, entre Echallens et Etagnières, est dédiée à saint Germain d'Auxerre. Elle dépendait du couvent d'Abondance en Savoie. Lorsqu'en 1536, le Pays de Vaud passa à la Réforme, la foi catholique subsista dans quelques paroisses du bailliage d'Orbe-Echallens, possédé en commun par Berne et Fribourg depuis les guerres de Bourgogne. La région d'Echallens et environs est d'ailleurs aujourd'hui encore largement habitée par une population catholique autochtone. Quant à l'église d'Assens, nommée « église paritaire », elle fut vouée à la fois aux deux cultes. Elle comporte donc deux chaires distinctes. Les catholiques et les protestants se la partageaient, non sans quelques tiraillements...

Pénétrons dans l'édifice, qui de l'extérieur est assez banal. La nef date de la fin du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Les restaurateurs ont

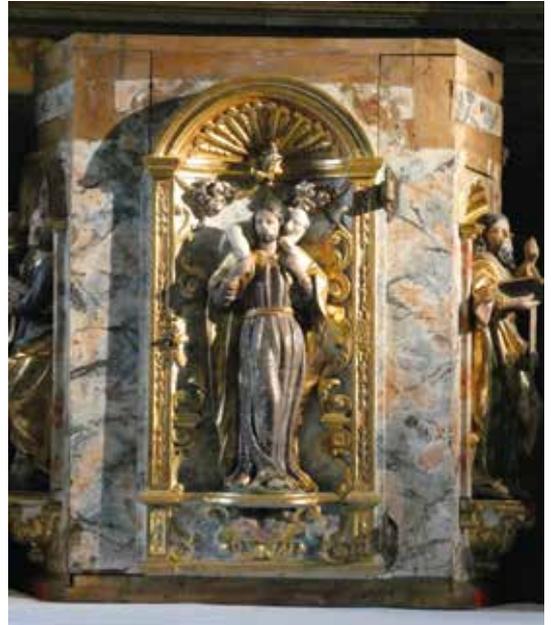
dégagé du badigeon qui les recouvrait deux fresques datant du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Mais le principal intérêt du monument est son chœur, séparé de la nef par une belle grille en fer forgé, dont la serrure porte la date de 1696. Et à l'intérieur de ce chœur, un superbe retable baroque datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, attribué au célèbre atelier Reyff de Fribourg. Le baroque, avec ses ors, ses angelots et son aspect théâtral, est l'art emblématique de la Contre-Réforme catholique. Il devait en imposer aux fidèles, les simples paysans de la région. De surcroît, il constituait une « Bible pour illettrés », en représentant visuellement la Vierge (devenue plus importante que le Christ lui-même!), les saints et les apôtres. Le protestantisme, lui, s'appuyait sur la « Parole », c'est-à-dire les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il favorisa donc l'alphabétisation. Ce retable comporte deux ailes qui servent de portes avec des bas-reliefs de l'Annonciation. À noter que, sous l'Ancien Régime, c'est-à-dire jusqu'en 1798, les rares catholiques résidant à Lausanne devaient se rendre à Assens pour

## Le retable avec le bon berger

y entendre la messe. Parmi eux, un certain Jean-Jacques Rousseau qui, après sa fuite adolescente, se rendit en Savoie voisine et se convertit au catholicisme, pour se mettre sous la protection de Madame de Warens, sa maîtresse qu'il appelait Maman...

En 1845, une nouvelle église catholique, à deux pas, fut érigée, grâce à la persévérance du curé qui parcourut toute l'Europe pour récolter des fonds. Elle est plus vaste et de style néoclassique. On peut y admirer un « bâton de procession » datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Autrefois, les catholiques organisaient de grandioses processions, avec oriflammes portant les images de la Vierge et des saints, en s'arrêtant devant les croix de « rogations » (prières d'intercessions notamment pour les récoltes). Ce qui ne manquait pas de faire grincer les dents à leurs voisins protestants...

Pour revenir au retable, il faut noter que cette remarquable œuvre d'art fut exposée au Musée historique de Lausanne en 1985-1986, après sa restauration, dans le cadre de « Trésors d'art religieux en Pays de Vaud ». Outre son intérêt historique et esthétique, l'« église paritaire » d'Assens témoigne du fait que, malgré les guerres de Kappel, de Villmergen et du Sonderbund, catholiques et protestants ont réussi à coexister pendant des



siècles, sans que notre pays ne connaisse jamais les horreurs de la Saint-Barthélemy. Ce qui atteste la capacité des Suisses, malgré leurs différences de langues, de religions et de culture, à vivre ensemble...

■ Pierre Jeanneret

## Le retable d'Assens, sculpture baroque en pays de Vaud



## Un petit bout de Provence, entre ruines romaines et souvenirs de Van Gogh

La Provence est une région française fabuleusement riche en paysages, beaux villages, témoignages de l'époque romaine, abbayes romanes, et j'en passe. Il serait donc présomptueux de vouloir la présenter en un seul article! Contentons-nous ici d'un court séjour et de quelques sites. Notre point d'attache est St-Rémy-de-Provence. Si la petite cité est agréable à vivre mais sans intérêt particulier, ses environs immédiats offrent des trésors. Au sortir même de la ville, on trouve un monument tout à fait exceptionnel : le « mausolée », en fait un cénotaphe, donc qui ne renferme pas de corps. Ce monument de 18 mètres de hauteur, construit vers 30 av. J.-C. est le mieux conservé du monde romain. Sur ses quatre côtés, on trouve des bas-reliefs avec des scènes de chasse et de guerre. Tout à côté, un arc municipal, qui passe pour le plus ancien de la province narbonnaise. Et aussi les ruines de la ville antique de Glanum. Un petit rappel historique s'impose. Si la conquête des Gaules par Jules César (58-51 av. J.-C.) s'accompagna de massacres et de déportations à Rome de milliers d'esclaves, il faut reconnaître que les Gaulois s'adaptèrent vite à la domination de leurs vainqueurs, qui leur apportèrent de grands progrès, notamment en matière d'urbanisme. Songeons au théâtre d'Orange, à l'amphithéâtre d'Arles, aux vestiges très riches de Vaison-la-Romaine... C'est pourquoi on qualifie cette période de mixité démographique et culturelle de « gallo-romaine ». De Glanum, il ne reste plus que des ruines, mais elles permettent de bien s'imaginer la structure d'une ville romaine,

avec son plan en damier, son artère principale pavée qui recouvrait un égout, ses thermes, ses temples, ses maisons particulières.

Mais Saint-Rémy-de-Provence conserve aussi le souvenir émouvant du peintre Vincent Van Gogh. L'ancienne abbaye de St-Paul-de-Mausole, alors établissement de santé où il séjourna en 1888 pour soigner ses troubles psychiques, est entourée d'oliviers, que peignit le génie hollandais. On a eu la bonne idée d'y placer une série de reproductions de ses tableaux, à l'endroit même où il les réalisa.

Une excursion d'un jour nous mène d'abord au Moulin de Daudet, où l'écrivain aurait trouvé l'inspiration pour son livre le plus célèbre. Puis aux Baux-de-Provence, un site archiconnu, et malheureusement un peu défiguré par les innombrables boutiques touristiques qui l'occupent, mais qui vaut



Les Baux-de-Provence

## La « Maison carrée », en fait rectangulaire, à Nîmes

malgré tout la visite. D'abord par son emplacement exceptionnel. Le village est situé sur un éperon rocheux de 900 mètres de long sur 200 mètres de large, d'où l'on jouit d'une belle vue sur les Alpilles, ces petites montagnes de calcaire blanc très découpées. Ce fut une seigneurie quasi imprenable, sur laquelle régna notamment au XIV<sup>e</sup> siècle un vicomte-brigand particulièrement cruel, dont le passe-temps favori était de rire aux éclats en obligeant ses victimes à se jeter dans le vide du haut de la falaise... Le village offre un ensemble de belles maisons des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. L'une d'entre elles, en ruines, montre l'inscription « Post tenebras lux » (aujourd'hui la devise de la ville de Genève) : elle indique que ce fut un ancien temple calviniste. Il ne faut pas oublier que la majeure partie de la Provence était passée au protestantisme, avant la reconquête catholique.

Un autre tour permet de visiter l'ancienne abbaye de Montmajour, qui présente deux grands ensembles de bâtiment, l'un du Moyen Âge, l'autre du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le cloître possède de beaux chapiteaux romans.

Et l'abbaye est surmontée par un imposant donjon, dit Tour de l'Abbé. Si plusieurs bâtiments sont passablement en ruines, c'est qu'après la Révolution française, beaucoup d'habitants de la région en récupérèrent les pierres. Et pour celles et ceux qui ne connaissent pas Arles, probablement la plus jolie ville de la Provence, riche en monuments, c'est à quelques kilomètres...



### Nîmes, capitale romaine

La ville de Nîmes, aujourd'hui très vivante, avec sa population jeune et souvent estudiantine, fut fondée par César ou sous Auguste, qui la combla de bienfaits. Le crocodile enchaîné qu'on trouve à plusieurs endroits témoigne du fait que l'empereur y installa d'anciens légionnaires qui avaient participé à la campagne d'Égypte contre son rival Antoine (revoir à ce sujet le grandiose péplum *Cléopâtre!*) Le plus bel édifice, la fameuse Maison Carrée, est un ancien temple, le mieux conservé du monde romain. Au milieu d'une grande place où abondent les terrasses sympathiques à l'heure de l'apéro, il séduit par sa blancheur éclatante. Non loin se situe le second édifice emblématique de Nîmes, l'amphithéâtre. Sa beauté architecturale ne doit cependant pas faire oublier qu'il fut le lieu de sanglants spectacles dont les Romains étaient friands : combats de gladiateurs, affrontement entre des hommes et des fauves, exécutions de condamnés à mort et, parmi eux, des premiers chrétiens... Tout à côté s'élève, depuis quelques années, un magnifique Musée de la Romanité très moderne. S'il ne contient que peu d'œuvres de premier plan, il offre un riche aperçu, intelligemment



**L'amphithéâtre de Nîmes avec la statue en bronze d'un toréador**

didactique, de tous les aspects des civilisations gauloise et surtout romaine. On relèvera notamment la présence de nombreuses stèles funéraires souvent touchantes, avec les portraits sculptés de couples. Pour se reposer de toutes ces ruines antiques, on ira faire une balade dans le beau Jardin de la Fontaine datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci n'avait pas qu'une valeur d'agrément, il servait aussi de réserve d'eau, notamment pour les ateliers de tissage de la ville. Enfin, sur le chemin du retour en Suisse, on ne manquera pas de s'arrêter près du célèbre Pont du Gard, en fait l'aqueduc qui alimentait Nîmes en eau. Tout cela agrémenté par le délicieux accent chantant du Midi...

■ Pierre Jeanneret

**L'abbaye de Montmajour et sa Tour**



## Un Suisse au cœur du Kurdistan iranien

Aujourd'hui, la misère s'abat sur les peuples du monde. Dans ce contexte, les questions existentielles et la quête d'un but se posent aux jeunes comme moi. Bien qu'encore assez jeune et ne bénéficiant pas d'un réseau des plus étendus, je désirais me mettre au défi. Je voulais à tout prix me prouver et prouver à mon entourage, qu'avec comme seul fondement, la volonté et l'obstination, on pouvait impacter ne serait-ce que la vie d'une poignée d'être humain du haut de mes 21 ans. Par conséquent, je me suis mis à la quête d'un projet sur lequel me focaliser lorsque d'un coup; *eurêka!* L'idée m'est venue de joindre à mon voyage au Kurdistan iranien un programme d'aide à la scolarité aux enfants défavorisés de la région.

Alors, je me lance en prenant contact avec mon premier cercle d'amis et je fais face à la première étape; faire connaître et convaincre! Débordant d'enthousiasme et avec la grande générosité de mes amis, je réussis à récolter 350 francs dans les premières heures. Je suis alors convaincu que c'est possible. Je m'active dans le but d'aller toucher un public plus large, plus diversifié et toujours plus prompt à aider. Sans rien demander et avec la plus grande des surprises, mes camarades se mettent également eux-mêmes à chercher de potentiels donateurs. Afin de faire connaître mon entreprise au plus grand nombre, j'organise une vente de pâtisserie au marché de Renens, j'essaie en même temps de multiplier les contacts avec des gens que je connais de près ou de loin pour me soutenir d'une manière logistique, devenir un donateur ou bien m'instiguer des conseils pour être plus efficace.

Pour joindre les paroles aux actes, je me mets aussi à participer à la récolte de fonds en versant l'intégralité de la somme que je touche chaque trimestre pour faire la déclaration de TVA d'une épicerie. C'est avec ce dynamisme et une remise en question quotidienne que je



suis arrivé en trois semaines à récolter plus de 2 700 francs en mobilisant de près ou de loin une cinquantaine de personnes.

Je monte alors dans mon avion avec une fierté indescriptible et le sentiment d'emporter avec moi la confiance de chaque donateur qui, en prenant connaissance du projet, se sont sentis concernés et ont aidé en harmonie avec leur situation personnelle.

En adéquation avec le contexte local, je me suis lancé à la recherche de plusieurs projets qui pourront toucher notre public. Après une semaine de travail, nous avons pu en finaliser trois; acheter deux projecteurs pour une école de filles de moins de 10 ans, payer un cycle complet de 10 mois pour apprendre la langue kurde à 25 élèves (qui ne sont pas pris à l'école) et encore payer une année de cours dans une école de musique folklorique pour six élèves.

Encore maintenant, je veux humblement encourager par mon action les initiatives de la société civile et de tous nos concitoyens qui doivent s'impliquer pour changer les choses qui leur tiennent à cœur. Être solidaire, c'est le sens que doit prendre notre société pour faire face aux défis de demain.

■ Alan Piroti

# À LIRE ET À RELIRE



**Marianna Gawrysiak.**  
***L'avancée en âge, ses richesses et ses écueils.***

Editions de l'Aire,  
Vevey, octobre 2022,  
374 pages.

Cet épatant ouvrage qui vient de sortir mérite absolument d'être lu par chacun d'entre nous. Il rend sous une forme agréable à lire les multiples facettes de l'expérience acquise par l'auteure avec les personnes âgées. Forte de 30 ans d'expérience, dans le canton de Fribourg, comme psychologue-psychothérapeute, elle transmet, à l'orée de sa propre vieillesse, un témoignage multiforme utile à chacun. Le découpage du livre est idéal : il juxtapose 28 thématiques particulières abordées en quelques pages denses avec autant de réponses de personnalités ayant atteint la troisième partie de leur vie (plus de 75 ans) à un questionnaire « à la Proust » qui permet à chacun d'y mettre son grain de sel tout en décrivant son attitude par rapport à l'âge.

On passe ainsi d'un thème à l'autre en pouvant se détendre entre les chapitres avec les réponses parfois cocasses des gens. Affectivité, créativité, humour, parfums,

ronronthérapies, amour, avec quelques bons conseils, mais aussi problèmes d'ouïe, chutes, surmédicalisation, douleur, solitude et bien sûr Alzheimer avec ses diverses problématiques (pas moins de 6 chapitres).

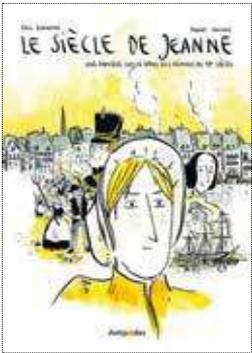
Quand je parle de ce livre, on me répond « il faut que tu me le prêtés ! » Il donne envie aussi de communiquer avec l'auteure.

L'AVIVO vous propose donc de souscrire à cet important ouvrage pour mieux vivre avec l'âge. (voir l'encart à ce propos) À LIRE ABSOLUMENT! Le livre reste aussi ce pour quoi nous nous battons quotidiennement à l'AVIVO et que le livre n'aborde pas (il ne peut pas tout aborder) : lutter contre la pauvreté dans la vieillesse.

■ Raymond Durussel



**Marianna Gawrysiak**



**Éric Burnand (scénario) et Fanny Vaucher (dessins).  
Le Siècle de Jeanne. Une famille suisse dans les remous du XIX<sup>e</sup> siècle.**

Éditions Antipodes, Lausanne, 2022, 247 pages.

Après *Le Siècle d'Emma*, qui retraçait le XX<sup>e</sup> siècle, l'ancien journaliste et producteur à la TSR Éric Burnand et la dessinatrice Fanny Vaucher se sont lancés dans un nouvel opus, *Le Siècle de Jeanne*, consacré au XIX<sup>e</sup>. Celui-ci est une grande réussite, encore meilleure que leur premier livre, car les présupposés idéologiques y sont moins apparents. C'est vraiment un ouvrage à lire absolument, par les adolescents et les adultes qui voudraient rafraîchir leurs connaissances historiques !

Le récit commence en 1872 à Uster, petite ville industrielle du canton de Zurich, quand Eugénie apprend, à l'âge de vingt ans, le secret qui entoure son enfance, par une lettre de sa défunte grand-mère Jeanne. En même temps, celle-ci lui raconte sa vie, de la fin du 18<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce livre-BD (car il tient des deux genres) offre donc un passionnant parcours historique, notamment sur le plan social. Joliment illustré, il offre en particulier une bonne vision des villes romandes telles qu'elles se présentaient à l'époque. Cela débute avec la Révolution vaudoise de 1798, prologue à la chute de l'Ancien Régime grâce à l'intervention des troupes françaises.

Mais on va vite constater que les changements de régimes successifs en Suisse romande ne changent pas fondamentalement les conditions sociales : d'où la révolte des Bourla-Papey vaudois en 1802 (les « brûlé-papiers » en patois, qui s'attaquent aux droits féodaux). Quant aux famines de 1816 et 1846, dues à de terribles conditions climatiques,

elles vont pousser des milliers d'hommes et de femmes à l'émigration, notamment dans le « paradis » qu'est soi-disant le Brésil. En fait, les communes helvétiques se débarrassent ainsi de leurs pauvres... Le conflit économique, et non uniquement religieux, qui conduit à la guerre du Sonderbund en 1847, est particulièrement bien montré, à travers deux visions de l'horlogerie, celle de l'artisanat traditionnel à Fribourg et celle des fabriques genevoises, incarnées par l'opposition entre deux cousins.

Si les auteurs du livre ont d'évidentes sympathies pour le mouvement radical de l'époque, et peu pour le cléricisme catholique des cantons conservateurs, le récit n'est jamais manichéen ni caricatural. Ils ne cachent pas, par exemple, certains dérapages, comme le pillage de la ville de Fribourg par les troupes vaudoises... Ils rendent aussi hommage au rôle des pasteurs dans l'élaboration de la loi fédérale sur les fabriques de 1877, qui interdit notamment le travail des enfants en dessous de quatorze ans et apporte quelques (timides) améliorations.

On appréciera particulièrement les encarts explicatifs, clairs, didactiques sans pédanterie, qui accompagnent le côté BD de l'ouvrage.



© www.delenonibcd.ch

Ceux-ci permettront à tous et toutes de comprendre les grands enjeux politiques, économiques et sociaux qui ont marqué le XIX<sup>e</sup> siècle en Suisse. Tout cela est fort bien raconté et imagé, et provoque même de l'émotion, car vies privées et grande histoire se confondent.

■ Pierre Jeanneret



**Eugenio Corti.**  
***La plupart ne  
reviendront pas.***

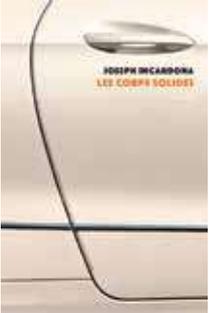
Éditions Noir sur  
Blanc, 2022,  
316 pages.

Nous sommes en juin 1942. Eugenio Corti (1921-2014) est mobilisé dans l'armée italienne comme sous-lieutenant d'artillerie. Ce n'est pas un fasciste militant. D'ailleurs, après la chute de Mussolini en 1943, il combattra aux côtés des Alliés pour libérer son pays de la botte allemande. Mais le jeune intellectuel lombard est alors persuadé de servir la patrie et le roi... Il demande donc son affectation sur le front russe. C'est une page trop méconnue de la Seconde Guerre mondiale que cette participation italienne aux combats en Russie, et la débâcle qui s'ensuit. Car l'armée du Duce est mal équipée. Ce sont des divisions d'infanterie et des divisions alpines qui vont devoir affronter les chars soviétiques. Du 19 décembre 1942 au 17 janvier 1943, les troupes italiennes effectuent une terrible « marche de la mort », pour échapper à la poche dans laquelle elles sont encerclées. Et cela dans la neige, le vent et le froid glacial. Seuls quatre mille hommes, dont trois mille blessés, sur trente mille soldats du 35e corps d'armée italien s'en sortiront.

De cette épopée tragique, pendant laquelle il a écrit un journal, Eugenio Corti fera un récit publié en italien après la guerre, et à nouveau en français en 2022. Son témoignage est d'un extrême réalisme, qui correspond assez à l'esprit du néo-réalisme dans le cinéma italien de l'époque. Il évoque par exemple ces cadavres de « fantassins transformés en blocs de glace, dont les dents mises à nu formaient un rictus de douleur ». La retraite se mue en fuite, où la lâcheté des uns côtoie le courage et l'abnégation des autres. Quant aux Allemands, beaucoup mieux fournis en

véhicules motorisés et en panzers, ils n'ont que mépris pour ces alliés italiens et ne les aident en rien. Corti croit en la Providence divine, invoque régulièrement la Madone de son village et récite son chapelet. Comme officier, il déplore le manque de pièces d'artillerie et tente en vain de faire régner un peu d'ordre dans cette « débandade ». Il témoigne de l'extrême cruauté de la guerre sur le front Est. Les Allemands abattent systématiquement tous les Russes prisonniers. Les soldats de l'Armée rouge procèdent de même. Quant aux Italiens faits prisonniers par les Soviétiques, l'écrasante majorité mourra dans les trains glacés qui les mèneront dans les camps, d'épuisement, de faim ou du typhus dans ceux-ci. Les lecteurs garderont en mémoire les scènes atroces qui se succèdent : blessés laissés sans soins médicaux qui supplient qu'on les emmène, épisodes de barbarie commis par la Wehrmacht, la faim, le froid, le délire de soldats épuisés qui tombent dans la neige et y meurent. Cadavres pourrissants, monceaux de morts : « Voilà ce qu'est la guerre ! ». Le jugement du lieutenant Corti envers les Allemands est ambigu : d'un côté il n'éprouve que dégoût pour leur cruauté, de l'autre il admire leur ordre et leur discipline. Quant aux chefs fascistes restés « bien au chaud » à Rome, qui ont envoyé à la mort les troupes italiennes mal équipées, mal vêtues, il les traite de « cochons » et de « salauds ». Ce qui ressort aussi de ce récit, c'est « l'instinct animal de conservation » qui anime l'espèce humaine. Certes, on pourra ne pas être d'accord avec les idées de l'auteur, pour qui la guerre est le châtimeut par Dieu de l'humanité entière... Pendant cet enfer de l'hiver 1942-1943 est né un écrivain. Il rédigera notamment *Cheval rouge*, qui passe selon certains critiques pour un véritable « *Guerre et Paix* transalpin ». Le récit *I più non ritornano* vaut la peine d'être lu, non certes pour se repaître d'horreurs, mais comme évocation de la guerre, avec ce qu'elle charrie chez les hommes de pire, et parfois aussi de meilleur.

■ Pierre Jeanneret



**Joseph Incardona. *Les corps solides.***

Ed. Finitude, 2022,  
261 pages.

Après *La soustraction des possibles* (quel titre prémonitoire avant la pandémie du Covid), le remarquable thriller sur le thème de l'avidité mettant en scène un professeur de tennis et une financière est-européenne ambitieuse dans des aventures haletantes sur fond de noirceur satirique, l'auteur italo-suisse nous propose avec *Les Corps solides* un magnifique roman sur l'amour filial et maternel dans un monde de cynisme.



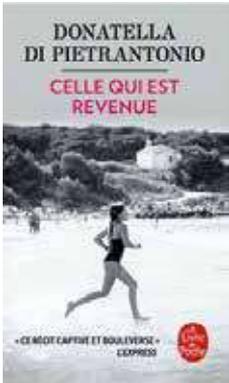
Une femme, Anna vendeuse de poulets rôtis, perd son instrument de travail suite à un accident de la route. Elle se retrouve totalement démunie, attendant en vain un remboursement de l'assurance dont elle n'a pas lu le contrat avec assez d'exactitude, comme beaucoup d'entre nous. Son fils Robin, fanatique de planche à voile, devant tant de difficultés financières, l'inscrit à un concours télévisé très médiatisé, du type Koh-Lanta, où les candidats devront toucher une voiture sans jamais la lâcher pour pouvoir la gagner. Anna se trouvera confrontée à une vingtaine d'autres candidats tous acharnés, pour des raisons diverses, à dépasser leurs résistances physiques et psychiques pour rester le dernier

au contact de l'objet de rêve.

C'est une charge en bonne et due forme contre cette société capitaliste infâme qui achète même les consciences et les corps solides, ce que nous sommes. Avant tout. Le vieil adage « Ce que l'on touche, on le prend » que l'enfant indiscipliné, saisissant le petit pain sur la devanture de la boulangerie, entend de ses parents, devient ici le mot d'ordre des candidats.

L'écriture très cinématographique d'Incardona maintient un suspense intense au long des trois parties de ce roman : Règne animal - Règne minéral - Règne végétal dont vous comprendrez le sens en lisant ce livre que vous ne lâcherez pas.

■ Jean-Daniel Murith



**Donatella di Pietrantonio. *Celle qui est revenue.***

Traduit de l'italien par Nathalie Bauer, 223 pages.

La misère provoque souvent des catastrophes mais crée aussi chez ses victimes une capacité de résistance assez incroyable. Dans l'Italie du Sud des années 1970, une adolescente est placée chez ses parents biologiques après avoir vécu une enfance choyée chez sa mère adoptive. La pauvreté et les difficultés financières avaient contraint les parents de se séparer de cette enfant. Or, à 13 ans sans aucune explication, elle est rendue à ses géniteurs et se trouve « orpheline de deux mères vivantes » apprenant à vivre à la dure. Sous les regards moqueurs de la communauté villageoise, elle devient « celle qui est revenue ».

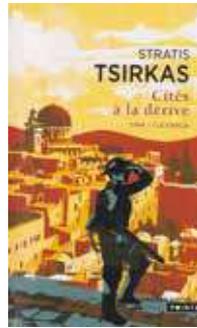
La narratrice de l'histoire Adriana raconte ses rapports avec cette nouvelle famille de quatre frères et une sœur tous marqués par la misère ambiante et chacun réagissant avec ses armes. La violence des rapports, la perte des repères, le questionnement permanent sur le pourquoi de cette situation, mais aussi les découvertes de cet âge font de ce bref roman un petit bijou de sensibilité.

L'apprentissage de la vie dans ces conditions pourrait permettre un roman au pathos lourd et très chargé émotionnellement mais le récit très sobre et l'écriture retenue procurent au lecteur un sentiment de proximité, de connivence avec cette jeune fille et ses interrogations.

Pour les lecteurs italophones, signalons que Donatella di Pietrantonio est née dans les

Abruzzes en 1963 et qu'elle a écrit deux romans qui ont eu beaucoup de succès dans la péninsule : *Mia Madre è un fiume* en 2011 et *Bella Mia* en 2014 pas encore traduit en français.

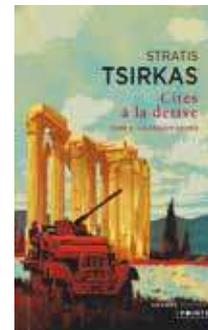
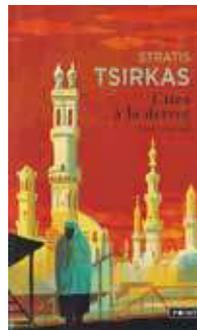
■ Jean-Daniel Murith



**Stratis Tsirkas. *Cités à la dérive, Tome 1 Le cercle.***

331 pages, **Tome 2 Ariane**, 363 pages, **Tome 3 La chauve-souris**, 451 pages

Editions du Seuil, 1971, Editions Points grands romans, 2021



Magnifique voyage dans le Moyen Orient de Jérusalem à Alexandrie en passant par le Caire de 1942 à 1944. Description de la complexité des destins des populations ainsi mélangées, soldats et politiciens grecs repoussés par les Allemands, résistants et réfugiés de toutes sortes, omniprésence des Anglais (soldats, espions) dans un moment de l'histoire où tout peut encore basculer (avant Stalingrad et El Alamein). L'attitude des groupes d'acteurs avec les ambiguïtés de la « perfide Albion » qui lutte contre les nazis mais désarme les résistants grecs, avec la rigidité des consignes de Moscou aux communistes et bien sûr

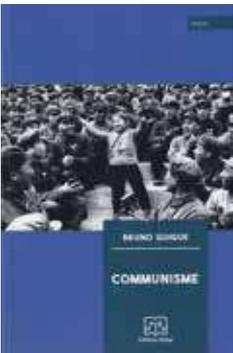


toutes les relations personnelles exacerbées par le sentiment d'urgence et la présence de la mort avec l'impression d'être constamment trahi par tout le monde.

■ Raymond Durussel

Toung ou encore Cuba et Fidel Castro et le Viêt Nam et Hô Chi Minh, jusqu'à l'effondrement de l'URSS et la situation actuelle avec une Chine dominant l'économie mondiale tout en étant dirigée par un parti communiste de 95 millions de membres... Qu'ont fait les communistes, honnêtement, en matière de développement économique, de sciences et d'éducation, de santé publique et de décolonisation? Que retenir des luttes toujours violentes pour exproprier la bourgeoisie? Quel bilan des répressions parfois sanguinaires aussi bien dans la société civile (Kampuchéa) qu'à l'intérieur des partis communistes eux-mêmes (révolution culturelle)? Quelle a été et est encore l'attitude des dirigeants des « démocraties libérales » face à ces luttes (coups d'État, guerres coloniales, recours aux fascistes)? Pourquoi ne laisse-t-on rien passer aux régimes dits totalitaires alors qu'on passe sous silence les exactions de l'impérialisme américain?

Le point de vue de l'auteur est certes militant,



**Bruno Guigue.**  
**Communisme.**  
Editions Delga,  
Paris, 2022,  
462 pages.

Que vous ayez été gauchiste en 1968, que vous votiez socialiste ou que vous ne fassiez pas de politique, vous avez sûrement une fois ou l'autre pensé : me dit-on la vérité ou existe-t-il un discours dominant que je subis sans m'en rendre compte? Alors lisez ce livre qui fait un large tour d'horizon de la notion de communisme depuis 1789 avec la Révolution française et Babeuf, à la Commune de Paris avec Karl Marx, de la révolution bolchévique et Lénine à la révolution chinoise et Mao Tsé



mais rappelle les conditions qui ont amené à des luttes acharnées. Il permet de prendre du recul par rapport au flot de présupposés que nous ingurgitons journallement. Il faut dire que cela fait du bien de temps en temps.

■ Raymond Durussel

## Marlene Dietrich, star au cinéma et femme libre dans la vie

Maria Magdalene Dietrich naît en 1901 à Berlin. C'est un fait incontestable. En revanche, il ne faut pas trop se fier à son autobiographie publiée en 1961, qui est remplie de mythes et d'affabulations... En 1921, choisissant de devenir actrice, elle s'inscrit à l'école dramatique du grand metteur en scène Max Reinhardt. Pendant quelques années, elle enchaîne films, pièces et revues, dans l'atmosphère très libérée de la République de Weimar avant la grande crise économique de 1929. Mais ce qui va être déterminant, c'est sa rencontre avec le réalisateur Josef « von » Sternberg, né en réalité, comme le célèbre acteur Erich « von » Stroheim, dans une modeste famille juive. Sternberg a déjà derrière lui une brillante carrière à Hollywood. En 1929-1930, il tourne à Berlin le premier film « parlant » allemand, *Der blaue Engel* (L'Ange bleu), d'après le roman Professor Unrat de Heinrich Mann (le frère de Thomas Mann). Le film montre la déchéance clownesque d'un vieux professeur de lycée, qui finira par pousser un « Kikeriki » (cocorico) sur scène. Il est totalement sous l'emprise d'une belle fille gouailleuse, à la fois digne et vulgaire. Ce rôle de Lola-Lola est interprété avec génie par Marlene Dietrich, avec un érotisme qui fascine, notamment quand assise, jambes et cuisses nues, elle chante *Ich bin von Kopf bis Fuss auf Liebe eingestellt*. Ce film est incontestablement l'un des tout grands films allemands, à côté de *Metropolis* de Murnau et *M le Maudit* de Fritz Lang, avant la nuit noire du nazisme. Marlene devient alors une star internationale et un véritable mythe. Dans plusieurs autres films qu'elle va encore tourner avec Josef von Sternberg, elle assume ce rôle de femme fatale androgyne revêtue d'un frac masculin. Citons notamment *Shanghai Express* de 1932 et

*The Scarlet Empress* (L'Impératrice rouge), où elle interprète Catherine II de Russie au milieu de son régiment d'amants. Marlene est liée au réalisateur par une relation amoureuse qu'on peut qualifier de sadomasochiste sur le plan psychologique. En même temps, elle multiplie les liaisons. Après la séparation avec Josef von Sternberg, elle et lui ne cesseront hélas pas de dénigrer l'autre...

Détestant le nazisme, elle quitte l'Allemagne pour les États-Unis et prendra même en 1939 la nationalité américaine. Pendant toute la guerre, elle s'engage aux côtés de l'US Army, avec la mission de soutenir le moral des combattants. C'est dans ce cadre qu'elle chante la fameuse chanson *Lili Marleen*, dont on oublie souvent qu'elle fut d'abord composée à l'attention de l'Afrikakorps, avant d'être reprise par les troupes alliées. Elle participe aussi à l'accueil des rescapés du nazisme, juifs ou non. Cet engagement sans faille contre l'hitlérisme lui vaudra en 1947 la plus haute distinction nationale civile américaine, la médaille de la Liberté. Elle est la première femme à l'obtenir. Elle obtiendra aussi le grade de Commandeur de la Légion d'honneur.

Pendant la guerre, elle commence une liaison passionnelle avec Jean Gabin qui, lui, a quitté son pays en 1940 après la débâcle pour rejoindre la France Libre. Il participera



**Marlene Dietrich dans l'Ange bleu de Joseph von Sternberg, 1930**

d'ailleurs à la libération de Paris, avec la 2<sup>e</sup> Division blindée de Leclerc. Marlene Dietrich va tourner encore de nombreux films, notamment *A Foreign Affair* (La Scandaleuse de Berlin), où elle incarne une Allemande compromise avec le nazisme qui, pour survivre dans les ruines de Berlin, séduit des officiers américains. Cela n'est pas pour plaire à une grande partie des Allemands, notamment les nostalgiques du nazisme. Elle est assez mal reçue en 1960 dans son pays d'origine, où elle fait une tournée. Certains la traitent de « traîtresse ». La même année, elle fait une autre tournée en Israël, où elle est la première à oser chanter en allemand. Elle y obtient un triomphe.

La fin de sa vie sera assez triste. Après s'être fracturé en 1979 le col du fémur, l'idole, devenue impotente et assez aigrie, ne bougera

plus de son appartement parisien, gardant le lit jusqu'à sa mort en 1992, tout en restant présente sur le plan médiatique. Son corps est enterré dans un cimetière de Berlin.

Terminons par ces mots que l'écrivain Ernest Hemingway a écrits sur elle en 1952 : « Si elle n'avait rien de plus que sa voix elle pourrait vous briser le cœur avec. Mais elle a ce corps magnifique et le charme intemporel de son visage. » Marlene Dietrich restera éternellement dans l'histoire comme l'actrice sublime de *L'Ange bleu*, l'interprète fascinante de chansons comme *Ich bin die fesche Lola* ou *Lili Marleen*, et comme l'incarnation même de la vamp séductrice.

■ Pierre Jeanneret

Source principale : Jean Pavans. Marlene Dietrich, Gallimard, Folio biographies, 2007, 263 pages.

## En attendant le train

En été 2017, je suis allé marcher sur le chemin de Compostelle entre Bordeaux et Santiago de Compostelle. En chemin, j'ai rencontré une randonneuse française d'une vingtaine d'années, et ensemble, nous avons cheminé et parlé. D'autres jeunes se sont joints à nous, et un petit groupe de cinq personnes s'est formé. Ensemble, nous avons marché cinq semaines. De retour à la maison, Barcelone, Cologne, Londres, Paris, Amsterdam, personne n'avait envie que ce partage s'arrête. Et, chose incroyable, l'hiver suivant tous se sont retrouvés chez moi, à la Vallée de Joux, pour une semaine.

Le Covid a fait que nous ne nous sommes plus revus pendant deux ans. Et voilà que ce printemps, je reçois un courrier par mail de Malte, un garçon du groupe, qui a passé des vacances avec son amie Thia au lac de Garde. « Nous rentrons en Allemagne, on pourrait se voir sur le chemin de notre retour ».

Rendez-vous est pris à la gare de Vevey. Je les attends sur le banc. Mille pensées me courent par l'esprit, des souvenirs, des interrogations sur Malte, je me demande comment c'est un jeune après ce long confinement général, est-ce que nous allons toujours nous parler la même chose ?

Deux dames d'un certain âge prennent place sur le banc voisin.

C'est entre elles une conversation incroyable. Je n'en ai pas changé un mot.

« On me donnerait 20 000 francs par mois, jamais je ne voudrais revenir à mes vingt ans. »  
« Quand j'étais petite, pendant la guerre, ma sœur avait 7 ans, j'en avais 4, ma mère fermait les volets le soir pour ne pas qu'on voie les lumières des avions dans le ciel. »

Quelques minutes plus tard, mes amis arrivent. Nous nous retrouvons, Malte et moi, comme

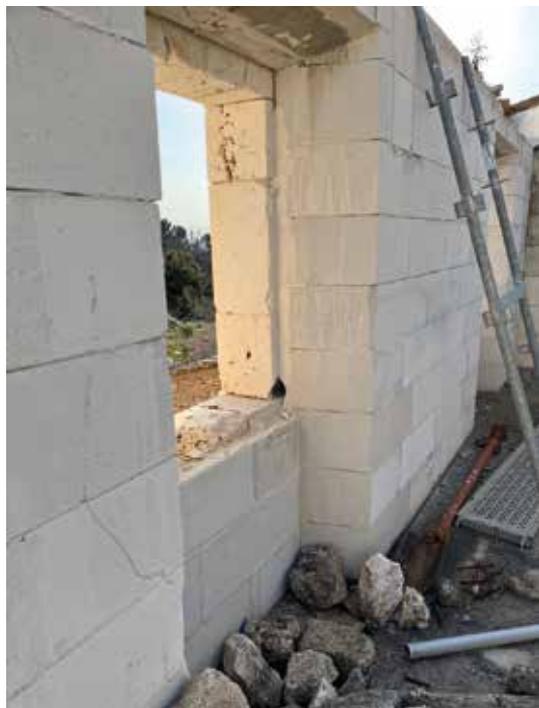
si on ne s'était quittés que le jour précédent. Et son amie Thia, que je ne connaissais pas, qui milite dans une association pour le climat, était tout de suite dans le même esprit d'échange.

Les générations et les époques se sont vertigineusement rencontrées. Ce monde d'aujourd'hui est bien étonnant !

■ Bernard Walter

## Notre dépendance du béton

14 septembre, gros titre dans le cahier de l'immobilier de *24 Heures* : On a du béton, mais plus trop d'idées. Même journal, ce 5 octobre, sur six colonnes : L'architecture bouillonne d'idées... face aux étés torrides. Après la ZAD du Mormont, nous avons





eu droit à un intéressant débat sur notre dépendance du béton et nombreux sont ceux qui ont admis qu'il serait bon que nous fassions appel à d'autres matériaux pour construire les bâtiments dont auront besoin les très nombreux habitants qui nous feront atteindre le million de Vaudois dans peu d'années. L'entrepreneur que je connais en Provence, Monsieur Christian Jullien, m'a donné une idée : pourquoi ne ferions-nous pas de nouveau appel à des carrons de molasse, comme le faisaient ceux qui ont construit les monuments les plus beaux de ce pays, il y a quelques décennies en arrière? Lui-même recueille de « gros cailloux » dans des forêts ou des carrières diverses qu'il coupe à l'aide d'une scie circulaire. Il construit des maisons magnifiques.

J'ai vu Chisinau en Moldavie. Toute la ville est construite avec une pierre blanche, assez tendre, coupée dans la roche du plateau sur laquelle elle se situe. Il y a de nombreux autres exemples. Les machines modernes nous permettraient de maîtriser cette simple technique de manière efficace et peu coûteuse. Un retour à la molasse ou au bois ne se fera pas sans une résistance acharnée de ceux qui produisent le ciment. L'influence déterminante qu'ils exercent ne pousse pas les universités

à utiliser des matériaux « d'une époque révolue ». En construisant 60 appartements en bois, en ville, et en préconisant l'emploi du bois dans mon activité de parlementaire, j'ai pu mesurer cette résistance. Il conviendra de s'en soustraire.

■ Pierre Aguet, Vevey

## Moins de pollution des mers

*24 Heures* nous apprend qu'un des plus gros pollueurs, la société Maersk, innove. Elle fait tourner, autour du monde, des porte-conteneurs propulsés par des moteurs qui produisent des milliers de tonnes de CO<sub>2</sub>. Or, ils vont, très bientôt, utiliser du méthanol issu de l'hydrogène vert. Le premier de ces immenses bateaux sera déjà équipé l'an prochain et toute la flotte vers 2040. Cela va coûter plus cher, avertit l'ancien président de la société. Il calcule qu'une paire de baskets qui nous arrive d'extrême orient coûtera 5 centimes de plus. Je classe tout de même l'information parmi les bonnes nouvelles.

■ Pierre Aguet, Vevey

## La poésie comme horizon



**Anne Bregani**

*Mare Nostrum* est un poème tiré de son dernier recueil de poésie *Pour un carré d'herbe verte*, paru aux Éditions Le Temps de l'Arc à Lausanne. Le poème est composé de quatre parties et évoque, comme l'écrit Denise Mützenberg, une « attention frémissante à la fraternité perdue ». Il est à la fois une traversée du temps et une présence à ce qui se passe en Méditerranée.

La première partie évoque l'aura historique d'épopées qui jalonnent ses rives en deçà des limbes de notre conscience. Puis, dans une deuxième partie, le poème désigne les étendues d'eau qui accueillent les migrants et met en lumière une humanité que nous ne manifestons plus à leurs égard : « la tempête même est plus clémentine que nos murs de mensonge et de peur » ; ces murs intérieurs que nous érigeons pour nous protéger d'eux et nous abriter derrière. La troisième partie est une dénonciation de notre barbarie ; elle relaye la demande de savoir quand adviendra enfin l'espoir d'une transformation, d'une prise de conscience du désaccord profond qui se cache dans les brumes de nous-mêmes et que nous ne voulons pas voir. L'arrivée de l'automne annonce à la fin du poème le retour d'un cycle possible, la venue de la lumière au petit matin comme d'une victoire sur les peurs de la nuit.

Anne Bregani ne cesse de convoquer la parole et nous invite derechef à la retrouver pour faire tomber tous les murs, en commençant par ceux du mensonge et de l'indifférence qui nous étouffent, car, dans notre vulnérabilité planétaire, il se pourrait bien que nous soyons exposés un jour au même destin !

■ Patrick Ernst

Née en 1951 à Berne au bord d'un fleuve, Anne Bregani passe sa vie au bord du Léman, à Lausanne. Elle suit une formation à l'École cantonale des Beaux-arts, puis obtient finalement une licence en sciences politiques à l'Université de Lausanne. Elle poursuit une activité d'enseignante en secondaire, notamment en français langue étrangère et en lecture, et reçoit dans ses classes d'accueil des jeunes de divers pays et de tous les continents. Elle découvre très tôt la puissance des mots, une propriété qui s'approfondit au contact de ceux qui par leurs cœurs la font voyager autour de la Méditerranée. La poésie devient vite l'horizon d'une nécessité pour rendre compte de la fraternité qui se dégage de ses rencontres et que déroule également l'histoire depuis des millénaires. Les migrations qu'entraînent les conflits armés autour de la Méditerranée la touchent profondément, et en particulier la guerre en Syrie. Elle ne manque pas dès lors de porter un regard critique sur les tragédies qui s'y vivent et reflètent une Europe qui se replie, refoule et laisse se noyer des milliers de migrants.

## Mare Nostrum

Mer d'entre les terres  
Carthage, Byzance, Venise  
Oran, Tanger, Alexandrie  
Patras, Smyrne, Byblos  
tes portes  
dont les noms rêvent  
aux limbes de nos esprits

champ d'innombrables batailles  
traversée des galères  
si tu fus jadis tombeau  
ton sel a blanchi les os  
de tes séjournants

Ô mer couleur de vin  
désormais de sueur, d'angoisse  
et de sang  
en tes étendues tu contiens  
un vaste cimetière

du pont des navires  
du fond des barques  
de la nuit des cales  
incomptables  
incomptés  
ceux en ton sein tombés

toi seule les recueille  
tes eaux sont humanité

quand nous sommes désertés  
nos noms avec les leurs sont  
voilés  
peut-être à jamais obscurcis  
par notre perverse ignorance

tes hauts portiques  
d'écume et de vent  
ne prennent pas  
un aussi lourd tribut  
la tempête même  
est plus clémente  
que nos murs  
de mensonge et de peur

Ô mer  
quand nous verrons notre crime  
nos larmes seront-elles assez  
salées  
pour blanchir les squelettes des  
rejetés ?  
seront-elles assez salées  
pour que le remords nous  
atteigne  
et avec lui le début  
de la transformation ?

ou n'aurons-nous  
que ces vagues regrets

resterons-nous  
face aux noyés  
cachés dans la brume ?

comment  
à eux  
à nous  
tournerons-nous le dos ?

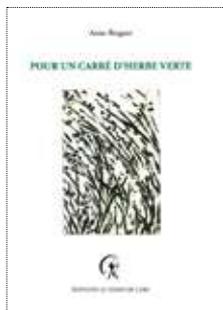
quand je vois  
notre inhospitalité sans limite  
je tremble

Le vent dépose  
sur mon seuil  
les braises de l'automne  
rougeoyant de feuilles

sur le rempart encore  
je me tiens  
guettant  
l'invincible matin

quand la peste de nos peurs  
issue de lèvres menteuses  
redeviendra  
parole

*NB. « Mer couleur de vin »  
est une expression d'Homère.*



**Anne Bregani. Pour un carré d'herbe verte.**

Éditions Le Temps de l'Arc, Lausanne, 2022, 93 pages, CHF 24.-  
Avec en couverture une gravure originale de Danièle Ansermet

Le recueil de poèmes est disponible chez Payot. Il se commande aussi directement à l'auteure à l'adresse suivante : Anne Bregani, Passage François Bocion 2, 1007 Lausanne; ou par courriel à l'adresse suivante : ed.letempsdelarc@gmail.com

# JEU CONCOURS

## MOT CACHÉ

E	D	E	S	I	V	A	T	E	C	E	N	I	E	R
E	U	U	V	T	R	O	U	R	R	F	O	N	T	E
V	E	Q	N	A	M	E	U	B	L	E	O	N	S	F
E	L	I	I	B	R	O	A	M	R	Z	A	N	R	S
R	O	D	E	L	E	S	T	E	O	G	E	A	M	E
P	N	E	I	H	C	A	V	M	E	S	P	R	I	T
N	I	O	C	I	L	E	E	R	R	P	M	O	R	A
B	I	U	A	L	N	G	C	A	E	E	V	E	U	P
F	O	H	U	U	A	S	P	O	T	P	S	B	Y	N
C	A	M	P	Y	B	M	P	I	L	E	E	R	P	E
E	E	R	O	U	O	E	S	I	D	O	A	A	L	M
G	L	V	D	C	A	S	A	O	R	M	G	E	U	A
A	T	I	O	O	E	D	Y	T	I	E	D	I	I	X
G	I	M	S	F	R	E	A	D	R	O	L	E	E	E
B	A	R	M	A	N	E	E	F	M	E	C	R	A	N

### Liste des mots :

Allumé	Frappé
Asile	Gage
Aube	Inspiré
Avisé	Membre
Barman	Métissé
Béat	Meuble
Chien	Modèle
Clique	Nager
Coin	Ozone
Coma	Pâtes
Comparse	Peaux
Couche	Pluie
Dauphin	Point
Délesté	Pyramide
Désert	Rave
Doré	Reine
Doyen	Rêve
Drôle	Revenu
Duel	Sabre
Ecologie	Sens
Ecran	Suée
Espirit	Tombée
Examen	Trou
Fada	Voie
Fard	Voyage
Fonte	

### Indication pour le mot à trouver :

Agressif, en huit lettres

Envoyez le mot caché à : Eva Gloor, rue de la Poste 23B, 1020 Renens.

### Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Réponse du N° 05/2022 : DÉLIÉ.

Les gagnants sont : Mmes CALVANO Claudine d'Orbe, CLERC Violette de Vallorbe, MM. SCHWEINGRUBER Michel de Renens, VALIQUER Marcel d'Aigle et REIN Hans de Bassins.